

Rapport annuel 2024



College of Medical
Laboratory Technologists
of Ontario

Excellence **Responsabilité** **Leadership**



Table des matières

Mission, vision et valeurs de l'OTLMO ...

À propos de l'OTLMO ...

Message de la présidente du conseil d'administration de l'OTLMO, Karen Persad ...

Message du registraire et directeur général de l'OTLMO, John Tzountzouris ...

Membres du conseil d'administration en 2024 ...

Nominations aux comités prescrits par la loi de 2024 ...

Politiques sur les objectifs de l'OTLMO ...

Approche de gouvernance de l'OTLMO ...

Carte de pointage de la gouvernance du conseil d'administration ...

Résultats en matière de gouvernance ...

Modernisation de la gouvernance ...

Mises à jour des infrastructures technologiques ...

Transparence ...

Engagement ...

Équité, diversité, inclusion et justice à l'OTLMO ...

Mises à jour sur la réglementation des assistants et techniciens de laboratoire
médical ...

Mises à jour des domaines du programme de réglementation de l'OTLMO ...

Assurance de la qualité ...


Inscription ...

Conduite professionnelle ...

Sommaire des états financiers ...



Mission



L'OTLMO existe pour assurer la protection du **droit du public à des soins de santé sécuritaires et de grande qualité**, par l'entremise de **l'autoréglementation et du leadership de la profession de TLM.**

Vision

L'OTLMO sera reconnu par ses parties prenantes comme un **excellent chef de file dans le milieu de la réglementation de la santé** et comme un **organisme de gouvernance fiable, apprécié et équitable**. Un service à la clientèle exceptionnel, des programmes de haute qualité, des membres engagés et la stabilité financière seront les caractéristiques de l'organisation.

Valeurs

Compétence et confiance

Leadership

Intégrité

Responsabilité

Collaboration

Excellence

Bienveillance



À propos de l'OTLMO

L'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) protège le droit du public à recevoir des soins de santé sécuritaires, compétents et éthiques. Pour ce faire, nous **réglementons les professionnels qui effectuent des tests de laboratoire** dans toute la province. L'OTLMO est l'organisme de gouvernance des technologistes de laboratoire médical (TLM) qui exercent en Ontario.

L'OTLMO veille à ce que vous puissiez avoir **confiance dans les TLM qui effectuent vos tests de laboratoire**. Les personnes qualifiées doivent être inscrites auprès de l'OTLMO pour travailler comme TLM en Ontario. En tant que professionnels de la santé autoréglementés, **les TLM sont tenus responsables de leur conduite et de leur pratique**.

Notre rôle, nos programmes et notre gouvernance contribuent tous à rendre la profession de **technologie de laboratoire médical responsable envers le public**.



Message de la présidente du conseil d'administration de l'OTLMO,

Karen Persad

2024 a été une année de détermination, de progrès et de dévouement continu envers l'intérêt public pour l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO). En tant que présidente du conseil d'administration de l'OTLMO, j'ai le privilège de présenter le rapport annuel de cette année – une réflexion importante sur les activités, les résultats et l'incidence de l'Ordre.

Les rapports annuels sont plus qu'un simple résumé des réalisations : ils constituent une fenêtre essentielle sur le travail que nous accomplissons, les valeurs que nous défendons et les engagements que nous honorons. J'encourage tous les lecteurs à prendre le temps d'explorer ce rapport et de voir l'ensemble de ce que l'OTLMO a accompli au cours de la dernière année.

Le rapport de cette année comprend des mises à jour et des développements importants dans tous les domaines clés du mandat de l'Ordre, y compris la gouvernance, les programmes de réglementation et la protection du public. Je suis particulièrement fière de l'engagement continu démontré par le conseil d'administration et le personnel de l'Ordre à maintenir les normes les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité. De l'amélioration de ses processus d'assurance qualité et d'inscription à l'évolution des pratiques de gouvernance et des résultats mesurables, l'Ordre est resté concentré sur la protection et l'information du public ontarien.

La transparence et l'engagement sont demeurés des thèmes centraux en 2024. Le rapport inclut des mises à jour significatives sur la façon dont l'Ordre continue de communiquer et de collaborer avec les inscrits, d'autres ordres de réglementation des professions de la santé, les partenaires gouvernementaux et le public. Grâce à des canaux ouverts et des plateformes accessibles, l'OTLMO continue de bâtir la confiance, d'améliorer la compréhension et de soutenir une prise de décision éclairée.

Vous trouverez également dans ce rapport une réflexion sur le travail réalisé par le conseil d'administration pour mesurer et renforcer l'excellence en gouvernance. Des politiques qui définissent l'avenir stratégique de l'Ordre jusqu'au suivi de la participation et des résultats, nous avons continué à veiller à ce que le conseil d'administration soit réactif, informé et en phase avec l'intérêt public.

Comme toujours, je vous encourage à rester en contact avec l'Ordre – à travers ce rapport, notre site Web et les réseaux sociaux. Ce n'est qu'à travers un engagement continu et une compréhension partagée que nous pouvons continuer à évoluer en tant qu'organisme de réglementation efficace, transparent et responsable.

Merci pour votre intérêt et votre soutien continus.

Sincèrement,

Karen Persad, BSc, TLM, C.Dir
Présidente du conseil d'administration de l'OTLMO



Un message du registraire et directeur général de l'OTLMO, **John Tzountzouris**

Le rapport annuel de l'OTLMO demeure un outil vital de partage d'information qui soutient notre engagement continu envers la transparence et la responsabilité envers le public. Ce rapport complet reflète non seulement nos principales réalisations de l'année écoulée, mais contribue aussi à approfondir la compréhension de la manière dont l'Ordre s'acquitte de son mandat de protection du public.

Dans ce rapport, vous trouverez des renseignements détaillés sur la façon dont l'Ordre est géré et fonctionne. De l'orientation stratégique du conseil d'administration au travail réglementaire quotidien du personnel, cette publication annuelle met en lumière les nombreuses façons dont l'OTLMO assume ses responsabilités en tant qu'Ordre de réglementation des professions de la santé.

Le rapport annuel 2024 présente une large gamme de mises à jour pour les principaux programmes de réglementation de l'Ordre, incluant l'inscription, l'assurance de la qualité et le programme de conduite professionnelle. Ces mises à jour témoignent de nos progrès dans l'adaptation aux exigences réglementaires en évolution, aux commentaires des responsables de la prestation des soins et aux développements à l'échelle du système qui influencent notre travail.

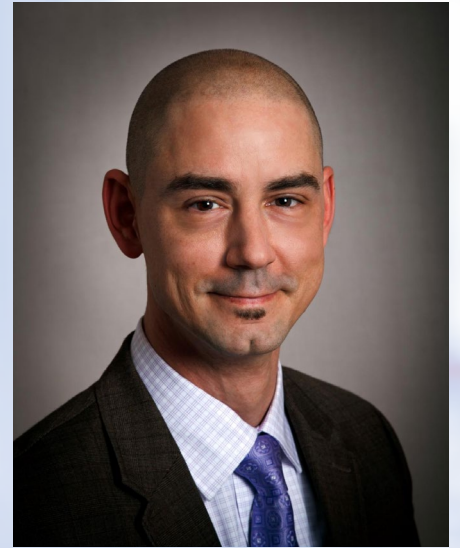
Le rapport de cette année inclut également des détails sur des améliorations considérables de l'infrastructure technologique de l'Ordre. Ces mises à jour ont été mises en œuvre pour améliorer l'efficacité opérationnelle et veiller à ce que l'OTLMO continue de fournir des services réglementaires de haute qualité dans un monde de plus en plus numérique.

De plus, nous sommes fiers de partager des données démographiques pertinentes concernant notre inscription. Ces éléments éclairent notre capacité à répondre aux tendances des ressources humaines en santé et à mieux comprendre les dynamiques de la profession de technologiste de laboratoire médical en Ontario.

Comme toujours, j'adresse mes sincères remerciements au conseil d'administration, au personnel et aux inscrits de l'OTLMO pour leur dévouement à protéger le public et à promouvoir l'excellence en technologie de laboratoire médical. Je me réjouis à l'idée d'une autre année de collaboration, d'innovation et de service continu aux Ontariennes et aux Ontariens.

Sincèrement,

John Tzountzouris, MA, BSc, BHA, TLM, GSP
Registraire et directeur général, OTLMO



Membres du conseil d'administration en 2024

Dirigeants du conseil d'administration

Karen Persad
Helen Meaney
Walter Hewus

Présidente du conseil d'administration
Vice-présidente
Vice-président

Membres du public

Jennifer Pilzecker
Walter Hewus
Matthew Mackenzie
Tammie Rix
Rohini Soni
Vivian Udofike
Peter McLeman
Sarbjeet Saini*
Robert Hague**

Membres professionnels

Helen Meaney
Karen Persad
George Broukhanski
Imaya Dharmasri Vithana
Mary Costantino
Paula Curti
Rino Bonsignore
Josh Lewis
Shweta Pant
Jessicas McBane
Janette Altonen

Membres universitaires

Lavern Bourne

*Le mandat a pris fin le 30 octobre 2024.

**Le mandat a commencé le 19 décembre 2024.

Composition des comités prescrits par la loi en 2024

Comité de direction

Karen Persad	Présidente
Helen Meaney	Vice-présidente, professionnelle
Walter Hewus	Vice-président, public
Paula Curti	Membre professionnelle
Matthew Mackenzie	Membre du public

Comité d'inscription

Paula Curti	Présidente, membre professionnelle
Rino Bonsignore	Membre professionnel
Mary Costantino	Membre professionnelle
Jen Pilzecker	Membre du public
Rohini Soni	Membre du public
Tammie Rix	Membre du public
Rosmol Stanes Pilikkottil	Membre du comité hors conseil
Keyur Dixit	Membre du comité hors conseil

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR)

Josh Lewis	Président, membre professionnel
Jessica McBane	Membre professionnelle
Walter Hewus	Membre du public
Vivian Ufodike	Membre du public
Lisa Linder	Membre du comité hors conseil
Lucia Di Pietro-Dozois	Membre du comité hors conseil
Chirag Vyas	Membre du comité hors conseil
Lisa Mantifel	Membre du comité hors conseil
Kaylan Symes	Membre du comité hors conseil
Amanda Cocca	Membre du comité hors conseil

Comité disciplinaire

Tammie Rix	Présidente, membre du public
Lavern Bourne	Membre professionnelle
Imaya Vithana	Membre professionnelle
Matthew Mackenzie	Membre du public
Sarbjeeet Saini	Membre du public
Alfred Azenabor	Membre du comité hors conseil
Pamela Calverley	Membre du comité hors conseil
Melissa Desaulnier	Membre du comité hors conseil
Omid Nouri	Membre du comité hors conseil
Tania Garshowitz-Dong	Membre du comité hors conseil

Composition des comités prescrits par la loi en 2024

Comité d'aptitude professionnelle

George Broukhanski	Président, membre professionnel
Shweta Pant	Membre professionnelle
Peter McLeman	Membre du public
Sarbjeeet Saini	Membre du public
Tania Garshowitz-Dong	Membre du comité hors conseil
Omid Nouri	Membre du comité hors conseil

Comité d'assurance de la qualité

Lavern Bourne	Présidente, membre professionnelle
Helen Meaney	Membre professionnelle
Rohini Soni	Membre du public
Tammie Rix	Membre du public
Heng Sun	Membre du comité hors conseil
Hasit Patel	Membre du comité hors conseil
James Jose	Membre du comité hors conseil
Jenny Gan	Membre du comité hors conseil
Anne Augustin	Membre du comité hors conseil
Vanessa Lad	Membre du comité hors conseil

Comité des relations avec les patients

Peter McLeman	Président, membre du public
Janette Aaltonen	Membre professionnelle
Jessica McBane	Membre professionnelle
Vivian Ufodike	Membre du public
Kevin Tseng	Membre du comité hors conseil
Wen Qin	Membre du comité hors conseil

Politiques sur les objectifs de l'OTLMO (résultats critiques)

Politique sur les objectifs de haut niveau

Le public reçoit **des services de laboratoire médical sûrs et de haute qualité fournis par les inscrits à l'OTLMO**. Plus précisément, l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) existe pour les objectifs (résultats critiques) suivants :

Politique sur les objectifs n° 1 –

Réglementation efficace des professions de laboratoire médical

L'intérêt public est au premier plan des processus réglementaires efficaces de l'OTLMO.

Politique sur les objectifs n° 2 –

Professionnels responsables

Les professionnels de laboratoire médical responsables, compétents et éthiques exercent de façon sécuritaire, efficace et collaborative, conformément aux normes d'exercice relatives aux risques et aux obligations professionnelles actuelles et en évolution. **2.1** Les professionnels de laboratoire médical ayant d'autres titres de compétences sont réglementés de manière à ce qu'ils exercent de manière sécuritaire, efficace et collaborative.

À quelle valeur/coût

Toutes les politiques sur les objectifs (résultats critiques) seront atteintes à un coût raisonnable et à des frais raisonnables pour les personnes inscrites et les affiliés volontaires.

Définitions : Les processus de réglementation efficaces sont définis comme étant équitables, transparents, opportuns, objectifs, fondés sur des données probantes et justes.

Politique sur les objectifs n° 3 –

Réglementation efficace du système de santé

La réglementation efficace et les décisions en matière de politiques de soins de santé sont influencées positivement par la collaboration, l'établissement de relations et les partenariats.

3.1 Un règlement sur les technologistes et assistants de laboratoire médical existe pour la protection et la sécurité du public.

3.2 Les nouvelles tendances en matière de ressources humaines en santé ont une incidence sur la planification future.

Approche de gouvernance de l'OTLMO

Le conseil d'administration de l'OTLMO agit en tant qu'organe directeur de l'organisme, établissant son orientation stratégique et définissant les principaux résultats qui feront progresser l'autoréglementation des technologistes de laboratoire médical (TLM) dans l'intérêt de la sécurité publique, dans le cadre de la législation applicable.

Le conseil gouverne selon le **modèle Policy Governance®**, un cadre qui assure une responsabilisation claire, un leadership stratégique et une séparation nette entre la gouvernance et la gestion opérationnelle. Cette approche permet au conseil d'administration de se concentrer sur la définition des résultats souhaités, à savoir les « **politiques sur les objectifs (résultats critiques) de l'OTLMO** », tout en déléguant la prise de décision opérationnelle à la direction, c'est-à-dire le « **registraire et directeur général** », dans des limites clairement définies, les « **politiques de limitation de la direction de l'OTLMO** ». Ensuite, le conseil d'administration **surveille les résultats** afin d'assurer la conformité et l'atteinte des objectifs politiques.

Le conseil d'administration de l'OTLMO a adopté le modèle Policy Governance® parce qu'il offre la **norme la plus élevée de transparence, de responsabilisation et de supervision stratégique – veillant ainsi à ce que toutes les décisions de gouvernance soient prises dans l'intérêt du public**. Ce modèle renforce l'engagement du conseil d'administration envers un leadership éthique et prudent, lui permettant ainsi de se concentrer sur la définition et l'atteinte de résultats critiques en matière de protection publique tout en maintenant une responsabilisation claire quant au rendement. En séparant la gouvernance de l'exploitation, le modèle Policy Governance veille à ce que la prise de décision reste fondée sur des principes, tournée vers l'avenir et exempte de conflits d'intérêts, **renforçant ainsi la confiance du public dans la réglementation des TLM**.

Pour mettre en œuvre cette approche efficacement, la **structure de gouvernance de l'OTLMO** est conçue pour soutenir une surveillance rigoureuse et une prise de décision stratégique. Les éléments clés incluent :

- **La législation et les règlements** qui établissent l'autorité et les responsabilités de l'OTLMO,
- **Le Règlement de l'OTLMO** qui définit la composition du conseil d'administration et les processus décisionnels,
- **Les politiques du conseil d'administration de l'OTLMO** qui guident les processus de gouvernance, les relations entre le conseil d'administration et le registraire et directeur général, ainsi que les limites pour la direction.



Approche de gouvernance de l'OTLMO

En alignant notre structure sur le modèle **Policy Governance®**, nous veillons à ce que notre conseil d'administration demeure axé sur un **leadership responsable et axé sur la mission dans l'intérêt public**, tout en donnant aux gestionnaires les moyens d'exécuter efficacement la stratégie dans un cadre de responsabilisation.

L'approche du conseil d'administration de l'OTLMO en matière de principes de gouvernance est définie comme suit dans sa politique du processus de gouvernance [GP IV-01 Philosophie/approche de la gouvernance](#) :

- Le conseil d'administration veille à ce que toutes les activités de l'Ordre soient menées de manière transparente, légale, prudente, éthique, équitable, inclusive et juste.
- Le conseil d'administration, qui appuie des soins sécuritaires et de qualité en matière de technologie de laboratoire médical, est redevable envers la population de l'Ontario de s'assurer que toutes les mesures qu'il prend sont conformes à la loi, au Règlement de l'OTLMO et aux politiques du conseil d'administration, et qu'elles sont en phase avec l'intérêt public. Le conseil d'administration travaille au nom de ce vaste groupe de responsables de la prestation des soins, y compris les technologistes de laboratoire médical, pour servir l'intérêt public.
- L'objectif du conseil d'administration est de s'assurer que l'OTLMO atteint les résultats décrits dans ses politiques sur les objectifs (résultats critiques) et agit dans le cadre de la gouvernance établie dans les paramètres de risque décrits dans ses politiques sur les limites pour la direction.

Le conseil d'administration est le principal lien de l'OTLMO avec le public et il veille à ce que la gouvernance reste en phase avec l'intérêt public. Son approche de gouvernance met l'accent sur :

- Clarté sur les objectifs (résultats critiques) pour le public, le registraire et directeur général, ainsi que pour les autres parties intéressées
- Prise de décision inclusive, favorisant la diversité des perspectives et surmontant les obstacles potentiels
- Gouvernance collaborative et collective
- Distinction claire entre les rôles de gouvernance (conseil d'administration) et de gestion (registraire et directeur général).
- Leadership stratégique tourné vers l'avenir plutôt que vers le détail administratif
- Mentalité proactive et générative qui explore de nouvelles possibilités
- Engagement continu à l'égard du groupe plus large de responsables de la prestation des soins de l'OTLMO et le public

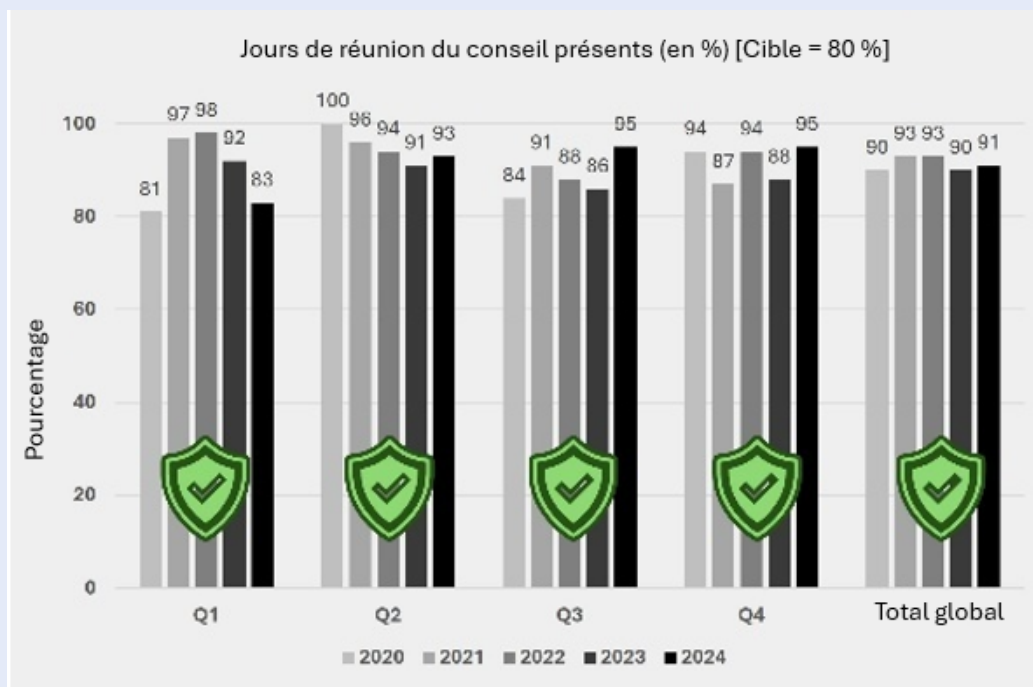


Carte de pointage de la gouvernance

Le conseil d'administration de l'OTLMO se tient responsable de la réalisation de sa **vision**, de l'atteinte des **résultats critiques** de l'OTLMO et de **l'excellence en matière de gouvernance**. Le conseil a mesuré les principaux indicateurs de gouvernance et de résultats au cours des cinq dernières années. Il reconnaît que la mesure d'indicateurs significatifs est un parcours d'apprentissage.

Participation du conseil d'administration

La participation et l'engagement des membres du conseil à chaque réunion du conseil sont essentiels pour s'assurer que les divers points de vue sont entendus et qu'un consensus est atteint. Le conseil d'administration évalue soigneusement la présence de tous ses membres.



Globalement = **91 %** (161,25 jours-personnes ajustés du conseil réellement présents/178 jours-personnes ajustés du conseil possibles)

Orientation du conseil d'administration

Chaque année, le conseil entreprend un programme d'orientation annuel complet pour s'assurer que ses membres ont une connaissance détaillée du mandat et de l'approche de gouvernance de l'OTLMO, du secteur de la réglementation de la santé de l'Ontario, de la profession de technologiste de laboratoire médical et de l'environnement des soins de santé. Le conseil estime que des membres bien informés et avertis sont essentiels à l'atteinte de l'excellence en matière de gouvernance.



Globalement = $17/20 = 85\%$

- Nouveaux membres du conseil d'administration = $3/3 = 100\%$ (Cible de 100 %)
- Membres en exercice du conseil d'administration = $14/17 = 82\%$ (Cible de 88 %)

Surveillance des activités par le conseil d'administration en 2024

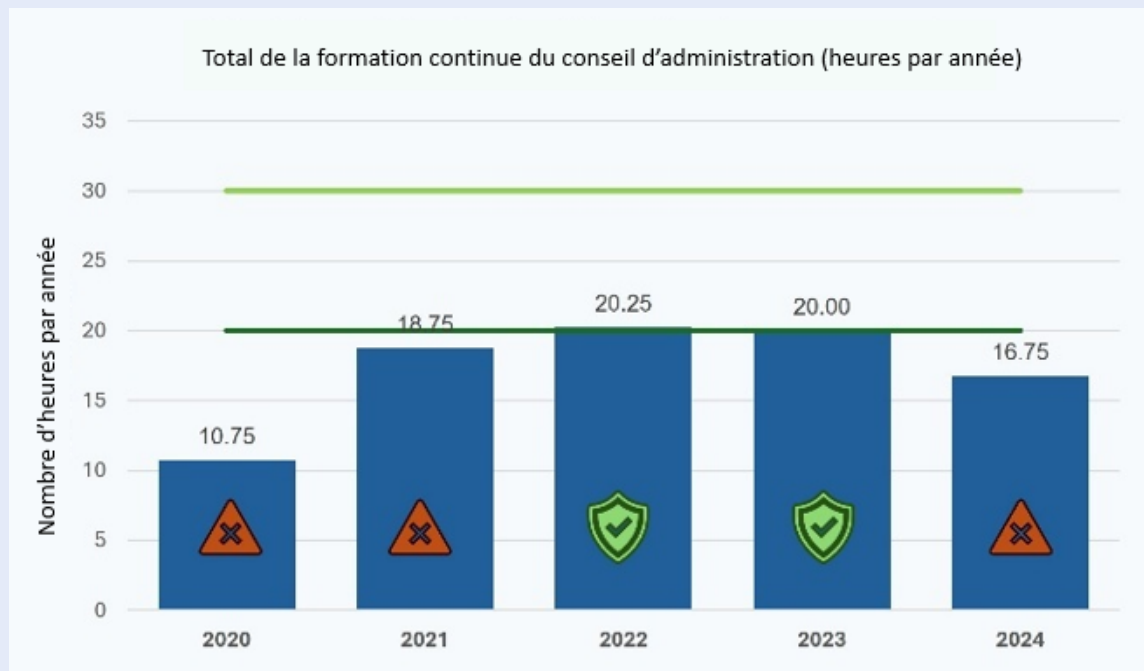
Le conseil d'administration surveille plusieurs paramètres opérationnels et évalue chaque année le rendement du directeur général dans l'atteinte de ces paramètres opérationnels liés aux résultats obtenus dans les limites des attentes éthiques, équitables et prudentes du conseil d'administration. Le conseil s'est engagé à améliorer sa capacité de mesurer les processus de gouvernance et les résultats organisationnels importants. En tant qu'organe directeur de la réglementation de la santé, le conseil d'administration de l'OTLMO partage des indicateurs pour faire progresser la responsabilisation et la transparence avec le public et les parties prenantes. Le conseil d'administration se tient responsable de diriger l'OTLMO en utilisant des processus de gouvernance efficaces.



100 % des paramètres devant faire l'objet d'une surveillance qui ont été surveillés (23/23 en 2022, 24/24 en 2023 et 24/24 en 2024)

Formation continue du conseil d'administration en 2024

Tout au long de l'année, le conseil d'administration participe à une formation continue complète pour s'assurer que ses décisions sont bien éclairées. Le conseil participe à un apprentissage avancé sur la législation réglementaire, l'environnement des soins de santé et les principales pratiques de gouvernance. Cet apprentissage comprend des discussions clés du conseil, des présentations par des experts en la matière, des ateliers d'apprentissage pendant les séances et un examen de la littérature et des vidéos clés.

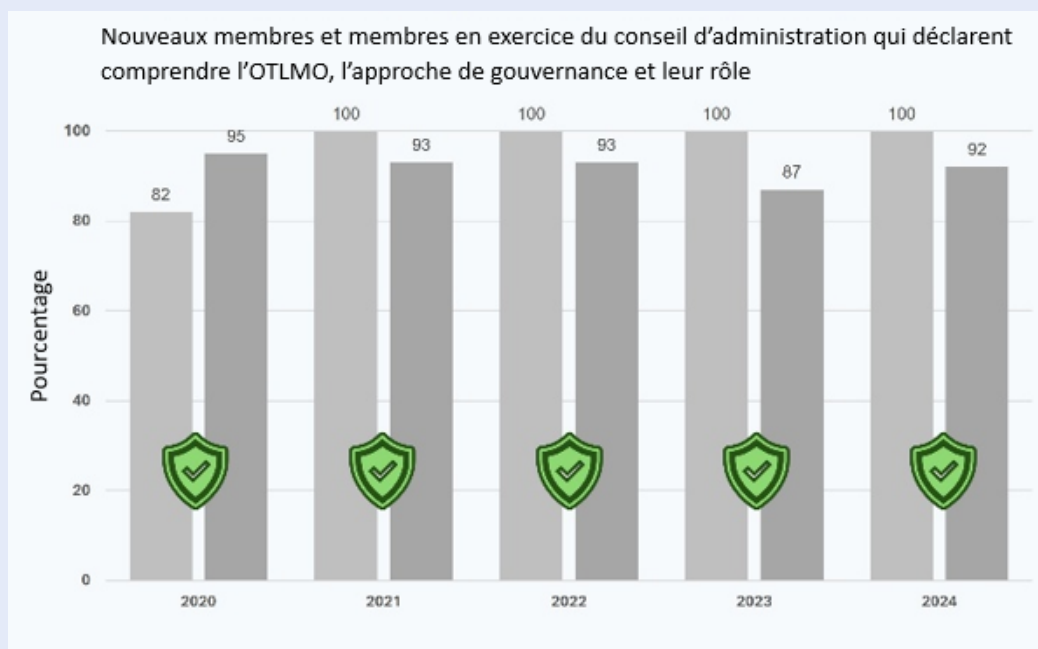


Formation continue du conseil en 2024 (en heures par année) = **16,75 heures**. Note : n'inclut pas la formation externe pour les membres individuels du conseil.

[Fourchette cible = 20 à 30 heures]

Auto-évaluation de l'efficacité du conseil d'administration en 2024

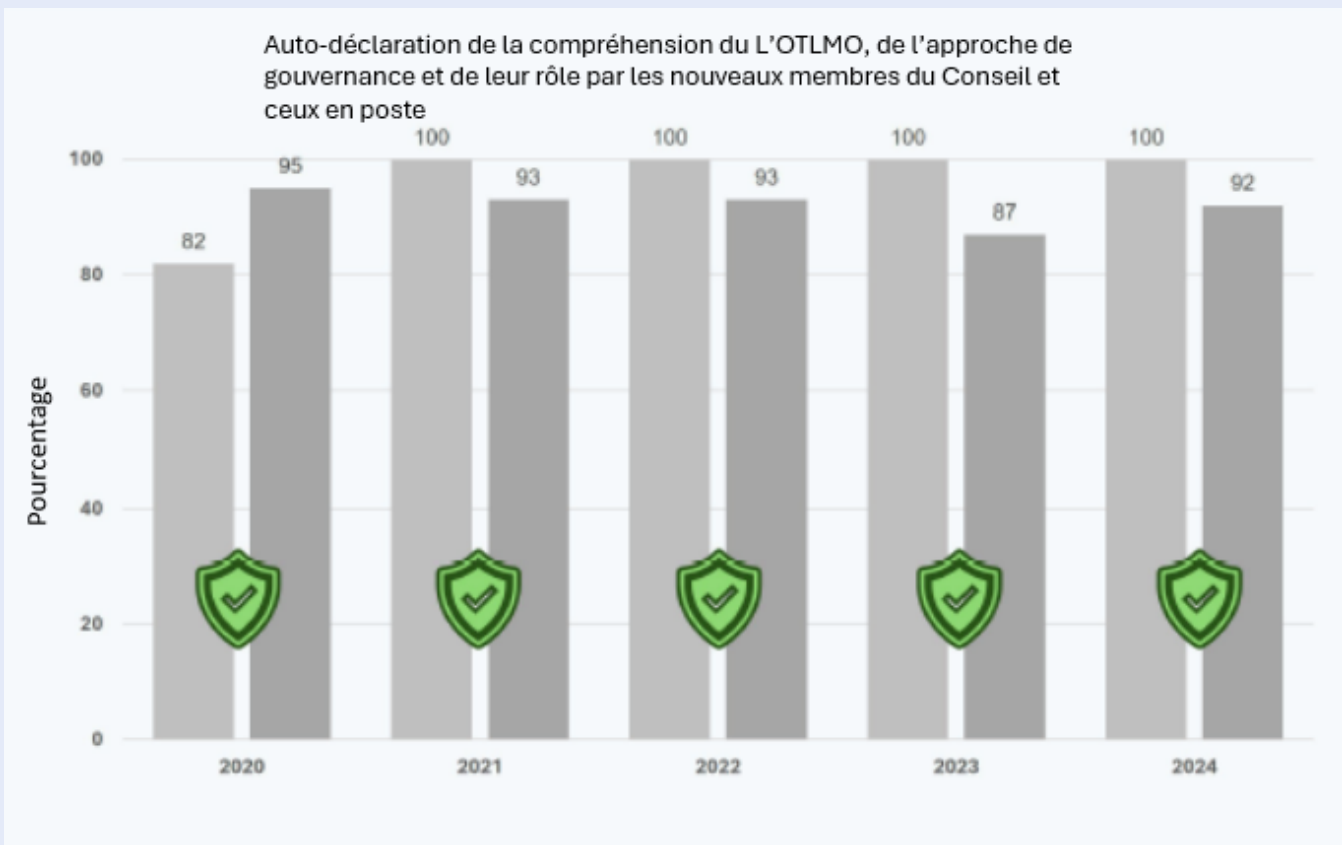
Chaque année, le conseil entreprend une auto-évaluation complète de ses propres processus, résultats/incidence et relations de travail. Les membres du conseil évaluent plus de 70 facteurs qui contribuent à leur efficacité en tant que groupe et individuellement. Le pourcentage de membres du conseil qui ont participé activement à cette évaluation détaillée chaque année est indiqué.



- 17/19 = **90 %** des membres admissibles du conseil d'administration qui ont participé à l'auto-évaluation de l'efficacité du conseil [Cible de 95 %]

Apprentissage des membres du conseil d'administration en 2024

À la suite du programme annuel complet d'orientation du conseil, afin de s'assurer que les membres du conseil d'administration ont une connaissance détaillée du mandat, du rôle, de l'objectif et des résultats planifiés de l'OTLMO, les membres participent à une brève évaluation pour démontrer ce qu'ils ont appris lors de l'orientation. Cela aide à évaluer l'efficacité de l'orientation et oriente la formation continue future du conseil.



- Nouveaux membres du conseil d'administration = $3/3 = 100\%$ [Cible de 50 % pour les nouveaux membres]
- Membres en exercice du conseil d'administration = $13/14 = 92\%$ [Cible de 80 % pour les membres en exercice]

Globalement = $16/17 = 94\%$

En 2024, le conseil d'administration de l'OTLMO a tenu quatre (4) réunions régulières et une (1) réunion générative/stratégique, toutes sous forme hybride.

Ces rencontres ont joué un rôle crucial dans l'avancement du travail du conseil, en favorisant la responsabilisation et en assurant l'alignement avec les objectifs stratégiques de l'Ordre. Les décisions clés prises et les évaluations effectuées lors de ces réunions reflètent le dévouement continu du conseil à maintenir des normes élevées de gouvernance, de transparence et de service au public.

En 2024, l'OTLMO comptait un effectif complet de membres professionnels du conseil pour la première fois depuis 2011, suite à la mise en œuvre de la nouvelle approche d'élection du conseil d'administration de l'OTLMO en 2023. Ce jalon appuie l'intérêt public en veillant à ce que la diversité des perspectives des TLM – et, par extension, celles du public – se reflète dans les décisions du conseil.

Reflétant ses priorités stratégiques, le travail de gouvernance du conseil d'administration de l'OTLMO en 2024 comprenait les domaines suivants :

Développement et apprentissage continu du conseil d'administration

Résultats en matière de gouvernance

L'OTLMO accorde la priorité au développement et à l'apprentissage continu du conseil d'administration, en veillant à ce que ses membres soient bien outillés grâce à l'orientation, au mentorat, à la formation continue et aux occasions d'engagement externe. Voici quelques exemples de ces efforts :

Orientation annuelle du conseil d'administration

- Aperçu de l'organisation de l'OTLMO, du cadre stratégique 2024-2027 de l'OTLMO et des priorités stratégiques clés de l'OTLMO
- Contexte, genèse et raison d'être des politiques sur les objectifs 2024-2027 de l'OTLMO
- Approche de gouvernance de l'OTLMO : Cadre de gouvernance des politiques / Module système 1 – La raison d'être les principes de la gouvernance des politiques : Partie II
- Rôle et fonctions du champion des politiques du conseil d'administration
- Histoire et raison d'être de la réglementation des assistants et techniciens de laboratoire médical en Ontario
- Perspectives juridiques de la réglementation, y compris le rôle et les responsabilités des membres du conseil d'administration et les tendances en matière de réglementation de la santé
- Orientations politiques provinciales et incidence sur la réglementation des professions de la santé
- Équité, diversité, inclusion et justice de l'OTLMO : Principes et raison d'être

Orientation et formation continues du conseil d'administration

- Approche de gouvernance de l'OTLMO : Cadre de gouvernance des politiques / Module système 4 – Surveillance par le conseil d'administration du rendement du directeur général et de l'organisme
- Littératie financière pour les membres du conseil d'administration – Compétences et aptitudes des membres du conseil d'administration
- Application des scénarios de liaison : Une répétition du conseil d'administration à l'aide de vignettes de cas
- Approche de gouvernance de l'OTLMO : Formation en intelligence artificielle (IA) (études de cas)
- Concepts de liaison des responsables de la prestation des soins (propriété) du conseil d'administration et récente liaison entre le conseil d'administration et les responsables de la prestation de soins de l'OTLMO
- Réglementation compatissante / tenant compte des traumatismes
- Équité, diversité, inclusion et justice de l'OTLMO : Principes et raison d'être
- Introduction à la planification stratégique de l'agenda intégré du conseil d'administration pour 2025

Programme de mentorat du conseil d'administration

- Quatre (4) nouveaux membres du conseil d'administration ont terminé le **Programme de mentorat du conseil d'administration de l'OTLMO**, une étape clé de l'orientation et de la formation de l'OTLMO, qui leur donne les outils pour gouverner efficacement avec équité, efficience et dans le respect de normes élevées.

Membre du conseil d'administration assistant à des événements externes

- Vingt-trois (23) membres du conseil d'administration et MCHC ont assisté à des événements éducatifs externes facilités par HPR, Govern for Impact et Governance Solutions.

Développement et apprentissage continu du conseil d'administration

Gouvernance stratégique et excellence organisationnelle.

Le conseil d'administration de l'OTLMO demeure engagé envers la gouvernance stratégique et l'excellence organisationnelle en approuvant des initiatives clés qui favorisent la diversité, renforcent les cadres de gouvernance, favorisent la transparence et améliorent l'efficacité opérationnelle au service de l'intérêt public. À cette fin, le conseil :

- A approuvé la **composition des comités prescrits par la loi de l'OTLMO en 2024** et accueilli dix (10) nouveaux membres de comités hors conseil (MCHC), renforçant son engagement envers la diversité et l'inclusion en accueillant activement de nouveaux membres chaque année et en adoptant des perspectives diverses.
- A approuvé l'**agenda stratégique/plan de travail intégré du conseil de l'OTLMO pour 2024**, démontrant ainsi son engagement envers une stratégie de gouvernance axée sur un but, proactive, ciblée, inclusive et disciplinée pour atteindre ses livrables.
- A approuvé et lancé le **Plan de mise en œuvre du Cadre des compétences du conseil d'administration de l'OTLMO pour 2024-2028**, renforçant ainsi l'engagement de l'Ordre à favoriser une gouvernance forte et efficace au service de l'intérêt public.

- A approuvé et lancé le **Plan de liaison perpétuelle permanente du conseil d'administration de l'OTLMO ainsi que les échéanciers pour 2024 et 2025** mis à jour, renforçant ainsi sa promesse envers l'engagement continu, la transparence et le service de l'intérêt public, tout en veillant à ce que l'orientation de l'OTLMO soit en phase avec les valeurs des responsables de la prestation de soins et reflète les voix de ceux qu'elle sert.
- A approuvé les modifications proposées à l'**article 10 – Frais du Règlement de l'OTLMO**, marquant ainsi une étape proactive vers l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, l'optimisation des ressources du personnel et l'assurance d'une plus grande cohérence tout au long du processus d'inscription, dans le but de favoriser l'excellence du service et de défendre l'intérêt public.

Gouvernance stratégique et excellence organisationnelle

Autres approbations clés en 2024

En 2024, le conseil d'administration de l'OTLMO a délivré plusieurs approbations clés afin d'assurer la continuité de la croissance organisationnelle, de la responsabilité financière et de la gouvernance efficace. Ces approbations comprennent les suivantes :

- Approbation du budget 2025 de l'OTLMO
- Approbation des états financiers vérifiés 2023 de l'OTLMO
- Approbation du rapport annuel 2023 de l'OTLMO
- Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2024
- Élection des membres du conseil d'administration de l'OTLMO pour 2025
- Reconnaissance que les interprétations par le registraire et directeur général de la Politique sur les objectifs de 2025 sont raisonnables

Le conseil d'administration de l'OTLMO demeure déterminé à renforcer les politiques de gouvernance et le leadership éthique en mettant en œuvre des politiques clés qui renforcent la responsabilité, l'équité, l'innovation et des normes professionnelles élevées. À cette fin, le conseil :

- A approuvé la nouvelle politique du processus de gouvernance **GP IV-01.05. Principes et valeurs d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice du conseil d'administration** réaffirmant ainsi son engagement envers ces principes et assurant leur intégration tant au niveau du conseil d'administration que dans l'ensemble de l'OTLMO.
- A approuvé la nouvelle politique sur le processus de gouvernance **GP IV-180 Utilisation de l'intelligence artificielle générative par le conseil d'administration**, renforçant ainsi son engagement envers une utilisation responsable et éthique de l'IA dans la prise de décision et l'efficacité organisationnelle.
- A approuvé la nouvelle politique du processus de gouvernance **GP IV-35.02 Honoraires et dépenses des membres du conseil d'administration et des comités**, reconnaissant ainsi les contributions précieuses des membres du conseil d'administration et des membres de comités hors conseil (MCHC) de l'OTLMO, et reflétant l'engagement de l'OTLMO envers l'équité et l'impartialité.

Renforcement des politiques de gouvernance et du leadership éthique

- A approuvé cinq (5) nouvelles **politiques sur le mandat du comité de la liste volontaire de l'OTLMO**, renforçant l'engagement de l'OTLMO envers une gouvernance forte, la responsabilité et des normes professionnelles élevées, tout en assurant l'alignement avec les priorités stratégiques de l'IT et son engagement à servir l'intérêt public.
- A examiné et révisé **dix-neuf (19) politiques sur le processus de gouvernance, huit (8) politiques de limitation de la direction et deux (2) politiques sur les relations entre le conseil d'administration et le personnel**, assurant ainsi la transparence, la responsabilisation et une gouvernance efficace, favorisant la confiance du public et protégeant l'intérêt public.

Renforcement des politiques de gouvernance et du leadership éthique

Surveillance de la gouvernance : Objectifs et limitation de la direction

Tout au long de 2024, le conseil d'administration de l'OTLMO a suivi de près l'atteinte de ses politiques sur les objectifs (résultats critiques) et de limitation de la direction, telles que définies par le conseil et interprétées par le registraire et directeur général. Ce processus de suivi sert à la fois d'évaluation du rendement du registraire et directeur général et de reflet de la performance organisationnelle globale de l'OTLMO. À cette fin, le conseil a approuvé :

- Cinq (5) rapports de suivi pour trois (3) politiques sur les objectifs de haut niveau
- Quinze (15) rapports de suivi pour les politiques de limitation de la direction

Les renseignements sur les résultats et les progrès vers la réalisation des politiques sur les objectifs (résultats critiques), ainsi que le respect des politiques de limitation de la direction, sont divulgués publiquement dans le cadre de l'engagement du conseil envers la transparence, la responsabilisation et l'intérêt public.

Le conseil d'administration de l'OTLMO s'engage à évaluer son efficacité et à améliorer continuellement ses pratiques de gouvernance. À cette fin, le conseil a entrepris en 2024 les initiatives suivantes pour évaluer et améliorer son rendement en matière de gouvernance :

- A approuvé des rapports de suivi approuvés concernant la conformité du conseil à cinq (5) politiques sur le processus de gouvernance.
- A terminé l'auto-évaluation de l'efficacité du conseil en 2024, remplissant sa responsabilité de gouverner avec excellence, intégrité et équité, tout en se tenant responsable de l'amélioration continue des pratiques de gouvernance.
- A évalué deux (2) réunions du conseil d'administration (mai et décembre) pour déterminer son engagement et son efficacité.
- A suivi et évalué les progrès tout au long de l'année pour atteindre l'agenda stratégique/plan de travail intégré du conseil d'administration pour Conseil 2024.
- A effectué des examens trimestriels de la carte de pointage de gouvernance du conseil mise à jour.

Évaluation de l'efficacité du conseil d'administration et amélioration continue

Dans le cadre de son engagement continu envers l'excellence en gouvernance, le conseil d'administration de l'OTLMO a également mené des discussions et des examens importants en 2024, assurant ainsi l'alignement avec ses principes de gouvernance et renforçant son efficacité. Ce travail comprenait :

- Discussion sur la mise à jour de la carte de pointage de la gouvernance du conseil d'administration de l'OTLMO, rétroaction sur les mises à jour proposées et validation de ses principes sous-jacents.
- Examen de l'évaluation proposée des comités prescrits par la loi pour assurer leur alignement avec la Politique GP IV-70 d'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration de l'OTLMO et prestation de commentaires au registraire et directeur général.

Évaluation de l'efficacité du conseil d'administration et amélioration continue

Rapports réguliers soutenant la prise de décision du conseil

En 2024, le conseil a reçu les rapports d'analyse environnementale/accessoire du registraire et directeur général, offrant des mises à jour sur les développements législatifs et réglementaires clés tout au long de l'année, ainsi que des rapports d'information incidente des membres universitaires du conseil sur les enjeux et tendances de l'éducation en éducation des TLM en Ontario, fournissant des renseignements cruciaux pour soutenir une prise de décision éclairée dans l'intérêt public.

En 2024, le conseil d'administration de l'OTLMO a reçu plusieurs mises à jour importantes sur des initiatives, des stratégies et des projets en cours clés visant à renforcer la réglementation des professionnels de laboratoire médical et à faire avancer la mission de l'Ordre. Ces mises à jour comprenaient :

- Le plan de modernisation de la gouvernance de l'OTLMO, incluant les progrès sur l'analyse des écarts des politiques du conseil d'administration dans le Règlement de l'OTLMO et le Plan de mise en œuvre du cadre d'intérêt public de l'OTLMO 2024
- Les profils de compétences (ACORPLM)
- La justification et les stratégies actuelles pour atteindre la réglementation des A/TLM
- Les ressources humaines dans le domaine de la santé pour les TLM
- La soumission 2023 du Cadre de mesure de la performance des ordres professionnels (CMPOP) de l'OTLMO
- Les activités d'apprentissage en EDI-J (équité, diversité, inclusion et justice) des membres du conseil d'administration au premier trimestre

Mises à jour importantes reçues en 2024

Modernisation de la gouvernance de l'OTLMO

L'évolution continue de ses pratiques de gouvernance est une priorité constante pour le conseil d'administration de l'OTLMO.

Le conseil d'administration de l'OTLMO a adopté les principes suivants :

Principe 1 : Composition d'un conseil d'administration efficace

Le conseil d'administration de l'OTLMO maximisera son efficacité dans l'exécution de ses mandats de gouvernance et de réglementation grâce à l'évolution structurelle.

Principe 2 : Inclusion des voix

Le conseil d'administration de l'OTLMO écoutera et entendra les voix du public, des inscrits, des employeurs et des parties prenantes, qui sont conformes à une approche fondée sur une appréciation de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

Principe 3 : Formation et établissement de liens continus

Le conseil d'administration de l'OTLMO s'engage à poursuivre la formation des membres du conseil d'administration et à établir des liens avec les inscrits et le public.

Tout au long de 2024, les initiatives suivantes ont été menées à bien dans le cadre des efforts de modernisation de la gouvernance de l'OTLMO :

- Avoir un plan d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice accessible au public
- Approbation du **Plan de liaison perpétuelle permanente du conseil d'administration de l'OTLMO pour 2024 et 2025 ainsi que ses échéanciers** pour 2024 et 2025, qui :
 - classe et organise les sous-groupes de soutien pour un engagement soutenu,
 - définit des thèmes ciblés pour chaque groupe,
 - présente les échéanciers correspondants,
 - vise à inclure des perspectives provenant de toutes les régions géographiques de l'Ontario.
- Avoir mis en place des processus pour recueillir de l'information de toutes les régions géographiques de l'Ontario dans l'ensemble du conseil d'administration, plutôt qu'en tant que représentants individuels de toute région géographique
- Mettre en œuvre un processus axé sur les compétences pour la nomination des membres du conseil d'administration.
- Assurer un lien continu avec le public.

Modernisation de la gouvernance de l'OTLMO

Le conseil d'administration de l'OTLMO a entrepris la mise en œuvre de l'**Analyse des lacunes du Règlement de l'OTLMO** et du **Cadre d'évaluation de l'intérêt public de l'OTLMO** comme efforts essentiels pour améliorer davantage ses pratiques de gouvernance.

Analyse des lacunes du Règlement

L'analyse des lacunes du Règlement avait les objectifs suivants :

- Définir les lacunes entre les politiques existantes du conseil d'administration et le nouveau Règlement
- Fournir des directives pour réviser les politiques du conseil afin d'atteindre une conformité complète
- Assurer la cohérence, la transparence et la responsabilisation dans les documents de gouvernance

L'analyse des lacunes a évalué 59 politiques du conseil par rapport au Règlement mis à jour. À la fin de 2024 :

- **Un taux de conformité de 93,2 %** a été atteint, cinquante-cinq (55) politiques sur cinquante-neuf (59) étant en phase avec le règlement
- **Une nouvelle politique** a été introduite : *EI II-12 Audit financier et auditeurs externes*

Ce travail renforce l'engagement de l'OTLMO envers l'amélioration continue et son mandat de servir l'intérêt public par des pratiques de gouvernance transparentes, modernes et efficaces.

Parallèlement, un examen complet du **Règlement de l'OTLMO** a été mené en 2024 afin d'évaluer la pertinence, la clarté et l'efficacité de ses dispositions. L'examen comprenait :

- Une évaluation approfondie de toutes les sections du Règlement
- L'élaboration de révisions proposées pour améliorer la clarté et la cohérence interne
- La détermination de toute question de gouvernance non abordée auparavant

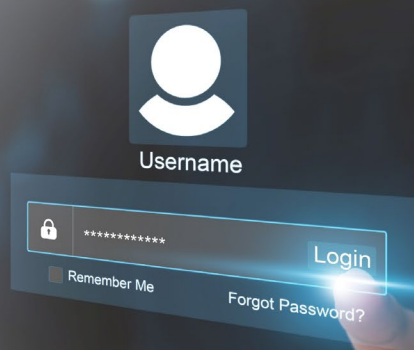
Résultat : L'examen a confirmé que le Règlement de l'OTLMO demeure valide, actuel et solide, sans **aucun nouveau problème de gouvernance cerné**.

Cadre d'évaluation de l'intérêt public de l'OTLMO

Le **Cadre d'évaluation de l'intérêt public de l'OTLMO** est conçu pour évaluer l'intérêt public et assurer son intégration dans toutes les décisions du conseil et des comités prescrits par la loi. Cette initiative confirme la **politique sur les objectifs de haut niveau n° 1 – Confiance du public dans la réglementation des professions de la santé**, en soutenant spécifiquement que « l'intérêt public se reflète dans les processus de gouvernance et de réglementation de l'OTLMO ».

Des **misés à jour sur la mise en œuvre du Cadre d'évaluation de l'intérêt public** ont été présentées au conseil d'administration, résumant son incidence sur la prise de décision et la manière dont l'intérêt public a été intégré aux décisions du conseil et des comités prescrits par la loi tout au long de 2024. Ces mises à jour ont également été rendues publiques afin d'assurer la transparence et de donner au public un aperçu de la mise en œuvre continue du cadre.

Mises à jour de l'infrastructure technologique

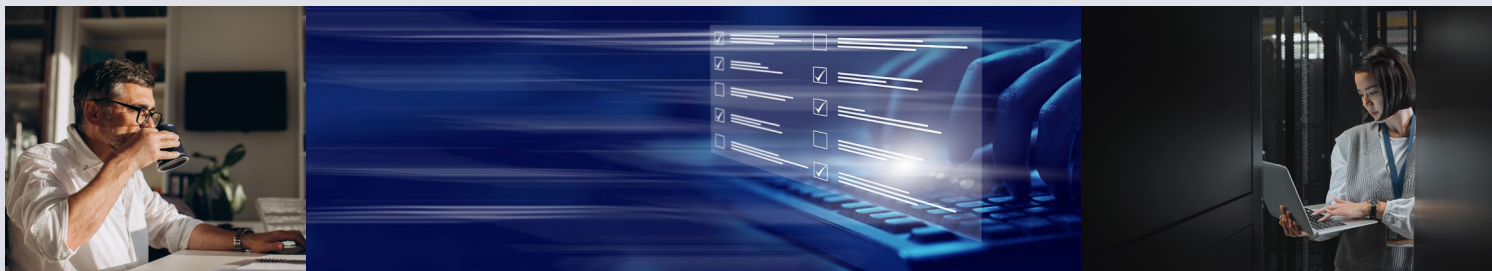


Modernisation des services en ligne, du registre public et des bases de données de la liste volontaire

Dans une étape importante vers l'amélioration de l'efficacité et de l'expérience utilisateur, l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) a mené à bien un projet de modernisation complet qui a mis à jour ses bases de données de services en ligne, de registre public et de la liste volontaire.

Le projet a été lancé dans le cadre des objectifs habilitants 2023 du service d'inscription de l'OTLMO, qui comprenaient une amélioration ciblée de la plateforme de demande en ligne. Reconnaissant le besoin de services numériques modernes et conviviaux, l'Ordre a évalué comment ses systèmes pouvaient être optimisés pour mieux servir les inscrits, les employeurs et le public.

Pour orienter ce travail, le personnel du service d'inscription de l'OTLMO a effectué une analyse environnementale des autres ordres de réglementation des professions de la santé de l'Ontario. L'initiative a examiné comment les données – en particulier celles basées sur la race – étaient recueillies dans le secteur. Ces résultats ont contribué au développement de structures de données améliorées et à des capacités de rapport renforcées au sein des systèmes de l'OTLMO.



Mises à jour de l'infrastructure technologique

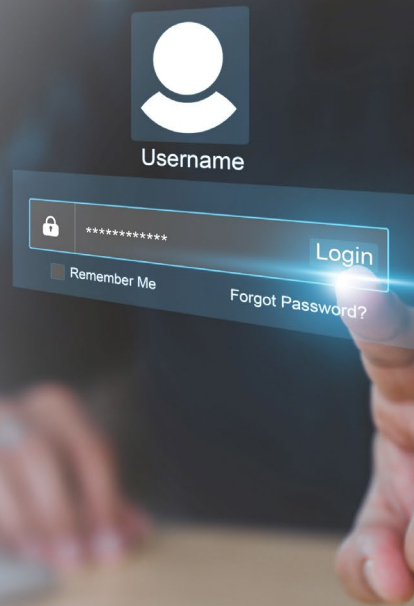


Modernisation des services en ligne, du registre public et des bases de données de la liste volontaire

Le projet a généré des résultats importants :

- Les utilisateurs ont constaté **une réduction de 95 % des problèmes de paiement** durant la période initiale de renouvellement de l'inscription.
- Un **processus sécurisé de soumission de documents électronique et en ligne** a été introduit pour les candidats, fonctionnalité qui n'existait pas auparavant.
- Les communications et l'engagement des utilisateurs ont été améliorés grâce à des **notifications automatiques de réception de demande et de confirmation de paiement**.
- La **plateforme du registre public a été modernisée** en fusionnant deux systèmes distincts en un seul, permettant l'accès public à l'information des fournisseurs de soins de santé en un seul endroit.
- Un **accusé de réception du renouvellement et un sondage quotidien** ont été distribués automatiquement à plus de 6 800 utilisateurs inscrits, ce qui a généré plus de 450 réponses.
- Le système comprend maintenant **plus de 25 formulaires personnalisés faisant partie du dossier professionnel**, avec plus de **300 règles adaptées** pour répondre aux besoins réglementaires de l'OTLMO.
- L'**efficacité du traitement par le personnel s'est améliorée** incluant des déclencheurs automatisés de paiements d'inscription et des mises à jour simplifiées du statut et des types d'inscription.
- Un **système unique et simplifié** a été développé pour **la collecte, le stockage et l'analyse de données**, réduisant la complexité et améliorant l'uniformité.
- La **convivialité et l'accessibilité des données sur les inscrits** se sont nettement améliorées.

Mises à jour de l'infrastructure technologique



Modernisation des services en ligne, du registre public et des bases de données de la liste volontaire

Le projet achevé a démontré l'engagement de l'OTLMO à offrir des services réactifs, fiables et accessibles. Ces améliorations ont simplifié les flux de travail, réduit les redondances et considérablement amélioré l'exactitude et l'efficacité des interactions entre tous les groupes d'utilisateurs.

Pour les **inscrits**, le système mis à jour a facilité l'accès aux renseignements personnels et simplifié la gestion des détails sur l'inscription.

Les **employeurs** ont bénéficié d'un registre public plus robuste et accessible pour la vérification et la supervision des titres de compétence.

Le **public** a eu un accès plus facile aux renseignements clés sur les professionnels de laboratoire médical grâce au registre public modernisé.

Avec l'achèvement du projet de modernisation, l'OTLMO a jeté les bases d'une expérience numérique plus efficace, fiable et conviviale pour les années à venir.



Mises à jour de l'infrastructure technologique



L'OTLMO lance un nouveau site Web pour améliorer l'expérience utilisateur et l'accessibilité

En 2024, l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) a fièrement lancé son site Web nouvellement repensé, marquant l'achèvement d'une initiative clé en communication visant à améliorer l'accessibilité, l'ergonomie et la fonctionnalité pour tous les partenaires clés de l'Ordre.

Le nouveau site Web a été développé avec un objectif clair : offrir une expérience numérique plus moderne et conviviale, adaptée aux besoins diversifiés des groupes de partenaires de l'Ordre, y compris les inscrits, les candidats, les employeurs et le public. La refonte a privilégié une navigation intuitive, l'organisation simplifiée du contenu et une conception réactive afin de permettre aux utilisateurs de trouver les renseignements essentiels et d'interagir facilement avec eux – sur n'importe quel appareil.

Les principaux points saillants du nouveau site Web incluent :

- **Une expérience utilisateur nettement améliorée**, avec une navigation simplifiée, une disposition plus claire et un accès plus rapide aux ressources et outils fréquemment utilisés.
- **Des fonctionnalités modernes**, incluant des capacités de recherche améliorées, des formats accessibles et un contenu dynamique qui permet de s'assurer que les visiteurs restent au courant des nouvelles, des mises à jour et des changements réglementaires de l'Ordre.
- **L'accessibilité bilingue**, avec environ **95 % du contenu disponible en français**, soutient l'engagement de l'Ordre à servir la population diversifiée de l'Ontario et à respecter les obligations linguistiques en vertu de la *Loi sur les services en français*.
- **Des expériences adaptées à chaque groupe de partenaires clés**, permettant aux utilisateurs de trouver facilement des renseignements pertinents, qu'ils soient un inscrit gérant son inscription, un candidat explorant l'entrée dans la profession, un employeur vérifiant les qualifications, ou un membre du public à la recherche d'informations réglementaires.

Le remaniement du site Web a été guidé par un examen approfondi de l'interaction des utilisateurs avec le contenu numérique. En se concentrant sur les besoins uniques de chaque public, l'OTLMO a créé une plateforme qui reflète non seulement le professionnalisme de la communauté des technologies de laboratoire médical, mais assure aussi la transparence et la clarté dans la manière dont l'Ordre partage son travail.

Transparence

L'OTLMO accorde la priorité à la transparence dans tous les aspects de sa gouvernance et de ses activités, reconnaissant son importance pour favoriser la confiance et la responsabilisation auprès de tous les groupes de partenaires clés. L'OTLMO a mené les activités suivantes en 2024 :

Lancement du site Web pour une transparence et une accessibilité accrues

En 2024, l'OTLMO a lancé un site Web repensé visant à améliorer l'expérience utilisateur, l'accessibilité et la transparence. Le nouveau site Web offre une interface plus intuitive, facilitant l'accès à des renseignements importants sur les processus, les politiques et les services de l'Ordre. Cette mise à niveau reflète notre engagement à fournir une communication claire et transparente et à veiller à ce que tous les partenaires clés puissent facilement accéder aux ressources essentielles.



Accès du public aux politiques du conseil d'administration

Pour accroître la transparence et la responsabilisation, toutes les politiques du conseil d'administration ont été rendues publiques sur le site Web de l'OTLMO, afin que les partenaires clés et le public aient un accès facile au cadre de gouvernance et aux processus décisionnels de l'Ordre.

Faire progresser la transparence : Rapports publics de suivi

Le conseil d'administration de l'OTLMO a transféré les rapports de surveillance du registraire et directeur général hors des séances à huis clos et dans la partie publique de ses réunions à la fin de 2023. Guidés par la politique du Système de surveillance du conseil, ces rapports évaluent dans quelle mesure l'OTLMO atteint les objectifs (résultats critiques) du conseil d'administration et respecte les politiques de limitation de la direction. Ce changement souligne l'engagement continu du conseil d'administration envers une gouvernance ouverte, une responsabilisation continue et la transparence dans l'accomplissement de son mandat d'agir dans l'intérêt public.



Amélioration du rendement en matière de réglementation : le Cadre de mesure du rendement des ordres (CMRO)

En 2024, l'OTLMO a terminé son quatrième rapport annuel du CMRO, mettant en lumière les progrès réalisés dans la réalisation des attentes en matière de rendement fixées par le ministère de la Santé. Le CMRO, un outil développé pour soutenir l'amélioration continue, aide les ordres de réglementation à démontrer leur rendement et à recenser les domaines à améliorer davantage.



Transparence dans les pratiques d'inscription

Conformément à notre engagement envers la transparence, l'OTLMO a soumis au CEO son rapport annuel sur les pratiques d'inscription équitables du Commissaire à l'équité de l'Ontario (OFC) et l'a rendu public sur son site Web. Ce rapport met en lumière les efforts continus de l'Ordre pour maintenir des pratiques d'inscription équitables pour tous les candidats, fournissant des données précieuses sur notre organisation, les candidats et l'inscription. En démontrant notre conformité aux dispositions législatives et réglementaires, le rapport renforce notre engagement à réduire les obstacles tant pour les candidats formés au niveau national qu'international et appuie les initiatives d'éducation et de conformité du CEO.



Engagement du conseil d'administration

Les activités suivantes englobent toutes les activités d'engagement de haut niveau entre l'OTLMO et les groupes de partenaires clés tout au long de 2024 :

Plan de liaison permanente entre le conseil d'administration de l'OTLMO et les groupes de partenaires clés

Le conseil d'administration de l'OTLMO a élaboré et approuvé le Plan de liaison permanente entre le conseil d'administration et les responsables de la prestation de soins pour 2024-2025 afin d'améliorer l'engagement avec tous les groupes de partenaires clés de l'Ordre sur des sujets précis, notamment :

- Le mandat et les priorités réglementaires stratégiques de l'OTLMO.
- L'incidence que l'OTLMO devrait avoir en Ontario et des perspectives plus larges sur l'éthique, l'équité et l'intérêt public.
- En illustrant la manière dont l'OTLMO atteint sa mission grâce à une gouvernance éthique, équitable et efficace.

Engagement avec les candidats potentiels

L'OTLMO a rencontré des candidats potentiels à l'Ordre en participant à un salon de l'emploi au Michener Institute et en offrant des présentations informatives aux étudiants de l'Ontario Tech University, du Anderson College et du St. Lawrence College.

Engagement avec les inscrits universitaires, les affiliés à la liste volontaire et les laboratoires employeurs

L'OTLMO collabore continuellement avec les inscrits et les affiliés à la liste volontaire de l'Ordre en partageant de l'information dans le bulletin trimestriel Focus, des possibilités de sondages, des billets de blogue et des publications sur les réseaux sociaux.

De plus, l'OTLMO collabore avec les laboratoires employeurs par l'entremise de l'infolettre de l'employeur trimestrielle ainsi que des possibilités de sondages.

Relations avec le gouvernement

L'OTLMO a maintenu un dialogue continu avec les représentants du gouvernement pour discuter des développements réglementaires, partager des analyses de rendement et s'harmoniser avec les priorités de protection du public. Ces conversations soutiennent une réglementation informée et réactive qui répond aux besoins évolutifs de la profession et du public.

Engagement avec les partenaires professionnels et réglementaires

L'OTLMO a collaboré avec divers partenaires professionnels et réglementaires sur des questions d'importance commune, notamment :

- L'Institut canadien d'information sur la santé (IIS)
- Le Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR)
- La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM)
- Le Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR)
- Organisation des normes en santé (HSO)
- L'Association des professionnels des laboratoires médicaux de l'Ontario (APLMO)
- L'Ontario Regulators for Access Consortium (ORAC)
- Health Professions Regulators of Ontario (HPRO)



Engagement du conseil d'administration

L'OTLMO lors de conférences et engagements externes

En 2024, l'OTLMO a partagé son expertise en réglementation et en gouvernance tout en développant des relations grâce à sa participation aux conférences externes suivantes :

- **CSMLS LabCon** – du 21 au 23 juin 2024, St. John's, Terre-Neuve
- **Conférence annuelle de l'APLMO** – du 13 au 14 juin 2024, Blue Mountain, Ontario
- **Conférence annuelle Govern for Impact** – du 13 au 15 juin 2024, Atlanta, Géorgie

Représentation continue

L'OTLMO a maintenu une présence active de leadership au conseil d'administration de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM) et aux réunions de l'équipe de transition ACORPLM/SCSLM. De plus, l'OTLMO a continué de participer aux réunions du conseil d'administration, du comité des communications, du groupe de travail sur l'EDI et du Réseau CMRO de Health Profession Regulators of Ontario (HPRO).

Déclarations continues

D'importantes activités d'engagement de l'OTLMO sont partagées avec le conseil d'administration et le public par l'entremise des rapports trimestriels du registraire et directeur général. Ces rapports permettent de s'assurer que les renseignements issus de toutes les activités éclairent la prise de décision organisationnelle. En 2024, l'OTLMO a renforcé son rôle en tant qu'organisme de réglementation transparent, responsable et réactif, engagé envers l'intérêt public et l'excellence dans la pratique des laboratoires médicaux.



Équité, diversité, inclusion et justice (EDI-J) à l'OTLMO

Contexte : Engagement de l'OTLMO envers les principes de l'EDI-J

Le conseil d'administration de l'OTLMO s'est fixé l'objectif suivant, reconnaissant la grande incidence des questions d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice (EDI-J) dans notre société :

« Ensemble en tant que conseil d'administration, commencer le processus d'apprentissage sur les questions d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice, y compris les questions et les préoccupations, l'impact et les mesures dont le conseil d'administration a besoin, ainsi que l'influence et l'orientation connexes que le conseil souhaite avoir sur l'OTLMO en tant qu'organisation. »



Dans le cadre de cette évolution, le conseil a approuvé un **Plan d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice** comportant quatre (4) piliers fondamentaux :



Équité : Assurer l'équité et affecter les ressources de manière à atteindre des résultats égaux.

Diversité : Accueillir la diversité des identités individuelles et collectives qui enrichissent notre société.

Inclusion : Favoriser un sentiment d'appartenance et d'accès pour tous, peu importe leur origine.

Justice : Maintenir l'équité et les pratiques réparatrices dans le contexte réglementaire.

Actions entreprises en 2024

En 2024, le conseil d'administration de l'OTLMO a continué de renforcer son engagement envers les principes d'EDI-J comme élément clé de son travail de gouvernance. Ces actions visaient à intégrer l'équité, l'inclusion et la justice dans les systèmes, la culture et les responsabilités publiques de l'OTLMO.

L'objectif pour 2024 était de renforcer les processus organisationnels et d'appliquer la réflexion sur l'EDI-J à tous les processus décisionnels. Cela reflète l'engagement du conseil d'administration à s'assurer que son travail demeure en phase avec l'intérêt public, les meilleures pratiques réglementaires et la diversité des communautés qu'il dessert.

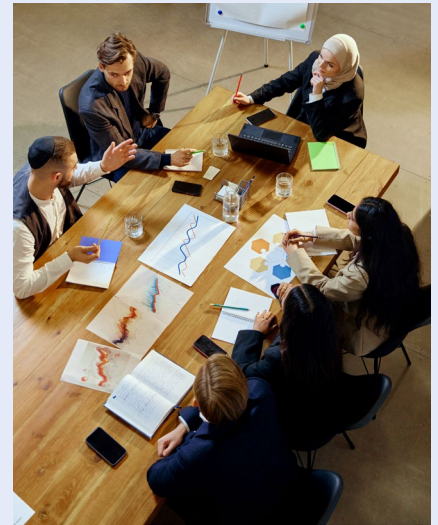


Équité, diversité, inclusion et justice (EDI-J) à l'OTLMO

Les principales actions en matière d'EDI-J prises en 2024 incluent :

Élaboration et révision des politiques :

- **Le conseil d'administration de l'OTLMO a approuvé** la politique sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice du conseil d'administration de l'OTLMO, qui affirme son engagement à favoriser un environnement respectueux, inclusif et équitable pour toutes les personnes qui participent à l'OTLMO, et à incarner ces valeurs dans ses pratiques de gouvernance et de leadership.
- **D'ici la fin de 2024, un total de quarante et une (41) politiques du conseil d'administration**, incluant les politiques sur les objectifs (résultats critiques), douze (12) politiques de limitation de la direction, quatre (4) politiques sur les relations entre le conseil et le personnel et vingt-quatre (24) politiques sur le processus de gouvernance, **avaient été révisées** à travers le prisme des principes de l'EDI-J, du Règlement de l'OTLMO et des priorités d'intérêt public, afin de s'assurer que les politiques du conseil sont en phase avec ses valeurs, ses responsabilités et son engagement envers l'équité et la responsabilisation.
- **L'examen des politiques à forte incidence a été priorisé en dehors de leur cycle prévu** en raison de la nécessité d'une intégration substantielle de l'EDI-J.
- Le conseil d'administration a approuvé le **Plan d'engagement/de liaison perpétuelle permanente de l'OTLMO entre le conseil d'administration et les responsables de la prestation de soins pour 2024 et 2025**, qui comprend un élément clé visant à recueillir les perspectives des responsables de la prestation de soins pour guider les décisions politiques du conseil. En demandant « *Comment percevez-vous l'équité, la diversité, l'inclusivité et la justice dans les pratiques de l'OTLMO?* », le plan veille à ce que les perspectives des responsables de la prestation de soins contribuent à orienter l'élaboration et la révision des politiques conformes aux principes de l'EDI-J de l'OTLMO.



Accessibilité accrue des services en français

- En 2024, l'OTLMO a lancé un nouveau site Web qui comprenait la traduction de 95 % du contenu de l'OTLMO en français et le rendait accessible au public. De plus, 90 % des politiques mises à jour de l'OTLMO en 2024 ont été traduites et rendues publiques en français.

Messages publics sur les élections du conseil et les nominations aux comités

- En 2024, l'OTLMO a mis à jour son **message public sur les élections du conseil et les nominations aux comités prescrits par la loi** pour refléter son engagement envers **l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice**. L'organisation encourage les candidatures de tous les **groupes méritant l'équité** en Ontario afin d'enrichir la diversité de son leadership et de sa prise de décision. Ainsi, les structures de gouvernance de l'OTLMO sont plus inclusives, représentatives et en phase avec ses valeurs fondamentales d'équité et de justice.



Équité, diversité, inclusion et justice (EDI-J) à l'OTLMO

Formation et développement de l'EDI-J

- **Orientation du conseil d'administration sur les principes de l'EDI-J**
En février 2024, le conseil d'administration a reçu une orientation sur les **principes et justifications de l'OTLMO en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice (EDI-J)** qui fournissait des connaissances fondamentales sur la façon dont ces valeurs guident la gouvernance, la prise de décision et la culture organisationnelle afin de promouvoir l'équité, la responsabilisation et l'inclusivité.
- **Mise en œuvre de la politique d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice du conseil d'administration de l'OTLMO ainsi que de l'initiative d'apprentissage à l'échelle du conseil**
Le conseil d'administration de l'OTLMO a lancé une initiative d'apprentissage continue sous la politique sur les principes et valeurs du conseil d'administration en matière d'EDI-J pour promouvoir la croissance individuelle et collective sur les sujets liés à l'EDI-J. Les membres du conseil d'administration ont participé à des ateliers, des webinaires et des lectures adaptés à leurs intérêts personnels, et ont été encouragés par le président du conseil à participer activement.
- **Rapports et apprentissage partagé**
Les membres du conseil d'administration rendaient compte de leurs activités d'apprentissage lors de réunions, favorisant ainsi le partage des idées et la responsabilisation. Ce processus a favorisé un dialogue ouvert, aidant le conseil d'administration à intégrer les principes d'EDI-J dans les pratiques de gouvernance et de leadership.
- **Favoriser l'engagement individuel**
L'initiative d'apprentissage a été une étape clé pour l'intégration des valeurs d'EDI-J dans la culture du conseil d'administration. En participant, les membres ont renforcé leur engagement envers la réflexion et l'action continues, reconnaissant que l'EDI-J est un processus en évolution qui exige un engagement soutenu à tous les niveaux de gouvernance.
- **Formation à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)***
100 % du personnel de l'OTLMO ont terminé la formation sur la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)* en 2024.

Responsabilisation et rapports en matière d'EDI-J

- **Une mise à jour sur la mise à jour des politiques du conseil d'administration de l'OTLMO en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice a été présentée au conseil en mai** mettant en lumière les progrès réalisés et exposant les prochaines étapes pour aligner les politiques sur les principes de l'EDI-J. Cette mise à jour a renforcé l'engagement continu du conseil d'administration à intégrer l'équité, l'inclusion et la justice dans ses pratiques de gouvernance.



Équité, diversité, inclusion et justice (EDI-J) à l'OTLMO

- Mise en œuvre du recrutement piloté par l'EDI-J

- Collaboration en matière d'EDI-J avec Health Profession Regulators of Ontario (HPRO)

En tant que membre de HPRO, avec notre registraire siégeant à son conseil d'administration, l'OTLMO a activement soutenu la priorité stratégique de HPRO concernant l'EDI-J. Le Guide d'auto-évaluation et d'action organisationnelle de l'EDI de HPRO, qui inclut un outil d'évaluation de l'incidence de l'équité, aide l'Ordre à évaluer et améliorer ses efforts en matière d'EDI et de lutte contre le racisme dans tous les domaines de son travail, assurant ainsi une intégration continue de ces principes dans ses pratiques.

L'OTLMO assure également sa représentation lors des réunions bihebdomadaires du réseau HPRO – EDI.

Orientation future

Le conseil d'administration de l'OTLMO comprend que le cheminement vers **l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice** est continu. Les progrès doivent être mesurés, affinés et réimaginés à mesure que la compréhension s'approfondit et que les attentes évoluent.

À l'avenir, le conseil d'administration de l'OTLMO continuera :

- À mener des examens de politiques à travers le prisme de l'EDI-J et intégrer les principes de l'EDI-J dans la gouvernance, les activités et les processus décisionnels de l'OTLMO.
- À surveiller l'efficacité des actions mises en œuvre.
- À assurer une communication transparente des développements aux inscrits, aux partenaires clés et au public, en tenant toutes les parties informées des progrès et des prochaines étapes.
- À explorer des moyens d'intégrer davantage l'EDI-J dans la pensée, les comportements et les systèmes organisationnels.



Ce travail continu renforce le rôle de l'OTLMO en tant qu'organisme de réglementation, engagé à protéger l'intérêt public tout en reflétant les valeurs d'équité, d'inclusion et de justice.

Mise à jour sur la réglementation des assistants et techniciens de laboratoire médical



Les assistants et les techniciens de laboratoire médical sont la principale source de contact entre les laboratoires et le public dans les laboratoires hospitaliers et communautaires, et rendent même visite aux patients à leur domicile. Au cours des dernières années, en raison des pressions exercées sur les ressources humaines dans le domaine de la santé, les rôles de ces professionnels se sont étendus et continuent de le faire, et leurs responsabilités se sont accrues pour inclure tous les domaines des tests cliniques en laboratoire. Les assistants et les techniciens de laboratoire médical soutiennent l'exécution des millions de tests de laboratoire effectués chaque année en Ontario.

En raison du risque inhérent que les praticiens de laboratoire non réglementés aient une telle incidence sur les soins aux patients, le conseil d'administration de l'OTLMO a demandé à l'Ordre de rechercher la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical de la même manière que les technologistes de laboratoire médical sont réglementés en Ontario. L'OTLMO est d'avis qu'un accès accru à un plus large éventail de professionnels de la santé réglementés dans le laboratoire clinique est dans l'intérêt du public.

Jusqu'à ce que les assistants et les techniciens de laboratoire médical soient réglementés en Ontario, l'OTLMO a créé la liste volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits, qui a été approuvée par le conseil d'administration de l'OTLMO en tant qu'activité d'intérêt public en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Pour être acceptés sur la liste, les techniciens de laboratoire médical doivent confirmer qu'ils ont satisfait à des critères particuliers en matière de formation et d'exercice professionnel.

En 2024, l'OTLMO a pris les mesures suivantes à l'appui de la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical :

En 2024, l'OTLMO a pris les mesures suivantes à l'appui de la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical :

- En juin 2024, le personnel de l'OTLMO a envoyé une **lettre au ministère de la Santé pour demander son soutien à l'initiative de réglementation**. La lettre contenait des renseignements et des données clés appuyant la réglementation des assistants et techniciens de laboratoire médical. Ces renseignements comprennent :
 - Des données démontrant que la réglementation de ces professionnels améliore l'accès des Ontariens à des soins de santé sécuritaires.
 - Des renseignements qui appuient l'idée que la réglementation de ces professionnels aura une incidence positive sur la sécurité des patients en Ontario.
 - Le soutien des associations professionnelles nationales et provinciales dans le cadre de l'initiative.

Mise à jour sur la réglementation des assistants et techniciens de laboratoire médical



- Dans le cadre de la mise à niveau plus large des services en ligne et de la base de données du registre public, **a modernisé la liste volontaire de l'OTLMO et a intégré au registre public toutes les données sur les affiliés à la liste volontaire.**

- Cette initiative améliore l'expérience utilisateur d'accès aux données sur les affiliés à la liste volontaire et renforce la transparence pour les Ontariennes et les Ontariens qui souhaitent accéder à des renseignements pratiques importants concernant ces professionnels.
- Cette initiative est également proactive au nom de l'Ordre, car l'infrastructure est en place pour soutenir les processus réglementaires concernant les assistants et techniciens de laboratoire médical s'ils devaient être réglementés par la province à l'avenir.

- A publié une infographie détaillant la nature des plaintes non liées aux TLM reçues depuis 2020, 80 % des plaintes concernant des assistants et techniciens de laboratoire médical. L'OTLMO n'a pas pu enquêter sur ces préoccupations, car les assistants et techniciens de laboratoire médical ne sont pas réglementés et ne relèvent pas de la compétence de l'Ordre. Les plaintes publiques concernaient des **lacunes dans les compétences techniques**, une **conduite non professionnelle** et des **techniques de collecte d'échantillons inappropriées**.





Mises à jour des domaines du programme réglementaire de l'OTLMO



Assurance de la qualité

Le comité d'assurance de la qualité a pour mandat **d'assurer la qualité de l'exercice professionnel en élaborant et en maintenant des programmes et des normes pour promouvoir la compétence continue des inscrits.**

Le comité a tenu quatre (4) réunions en 2024 et a reçu des mises à jour sur :

- Les inscrits qui ont déclaré eux-mêmes leur non-conformité aux déclarations d'assurance de la qualité pendant le renouvellement
- Les soumissions du dossier professionnel de l'étape 1 et de l'étape 2
- Les évaluations des examens de l'exercice
- La mise à jour de la plateforme de services en ligne de l'OTLMO

Le comité a reçu des exposés sur les sujets suivants :

- Orientation – Rôles et responsabilités des membres du comité, cadre décisionnel axé sur le risque
- Thèmes d'apprentissage du cycle de vérification 2023
- Élaboration du seuil utilisé dans la méthode Angoff modifiée pour les évaluations
- Mises à jour du programme d'assurance de la qualité

Examen et mise à jour de deux (2) politiques et de quatre (4) ressources sur l'exercice professionnel à l'appui du programme d'assurance de la qualité, axées sur :

- Dossier professionnel – Politique 104 du CAQ : Programme de soutien du dossier professionnel
 - Cette politique décrit le Programme de soutien du dossier professionnel et ses exigences, veillant à ce que les inscrits reçoivent le soutien nécessaire pour maintenir leur dossier professionnel.

- Audit de l'assurance de la qualité – Politique 47 du CAQ : Changement de statut des technologistes de laboratoire médical après la sélection pour l'audit de l'AQ
 - Cette politique décrit les étapes applicables si un inscrit en exercice change son statut d'inscription après avoir été sélectionné pour l'audit. La politique vise à assurer un processus décisionnel cohérent en tenant les inscrits responsables de leurs obligations en matière d'assurance de la qualité.
- Modules du programme d'apprentissage professionnel – Ces modules portent sur divers sujets liés à l'exercice professionnel qui sont essentiels pour maintenir des normes élevées et peuvent être appliqués à l'exercice des TLM. Ces modules aident les TLM à approfondir leurs connaissances, à perfectionner leurs compétences et à rester à jour sur les meilleures pratiques de l'industrie, améliorant ainsi leur compétence globale dans le domaine.
 - Professionnalisme dans l'exercice des TLM
 - Confidentialité et vie privée
 - Cadre législatif de l'exercice des TLM
 - Consentement au traitement

A examiné dix (10) cas d'assurance de la qualité et en a délibéré On a demandé aux inscrits de démontrer leur conformité au Programme d'assurance de la qualité (PAQ) en s'acquittant de diverses obligations en matière d'AQ. Huit (8) cas sont toujours en cours, et le personnel du PAQ continuera d'appuyer ces inscrits dans le respect de leurs obligations envers le PAQ. Un (1) cas a été suspendu en raison d'un changement de statut d'inscription, tandis qu'un (1) cas a été conclu avec succès.

Assurance de la qualité

Étape 1 du dossier professionnel

Nombre total d'inscrits en exercice qui ont terminé l'étape 1 du dossier professionnel	2 680
--	--------------

**Les inscrits n'ont pas été tenus de soumettre l'étape 1 du dossier professionnel en 2024 pour examen en raison de la mise en place d'un nouveau système d'inscription et d'assurance de la qualité.*

Étape 2 du dossier professionnel

Nombre total d'inscrits en exercice sélectionnés au hasard à des fins d'audit	150	
Nombre/pourcentage d'inscrits inadmissibles à un audit (c.-à-d. changement de catégorie d'inscription, démission)	7	4,7 %
Nombre total d'inscrits en exercice admissibles à l'audit	143*	
Nombre/pourcentage d'inscrits en exercice qui ont soumis l'étape 2 du dossier approuvée	137	96 %
Nombre/pourcentage d'inscrits en exercice qui n'ont pas soumis leur étape 2 du dossier approuvée	0	0 %
Nombre de soumissions approuvées à la première tentative	105	73 %
Nombre de soumissions nécessitant des modifications à la première tentative	38	26,5 %

**À la date de ce rapport, l'audit est en cours*

Module d'auto-évaluation sur l'amélioration de l'exercice (« PRISM »)

Sujet 2024	Compétences et perfectionnement continus des TLM
Nombre total d'inscrits en exercice ayant rempli le questionnaire PRISM	2 680

Assurance de la qualité

Examen de l'exercice

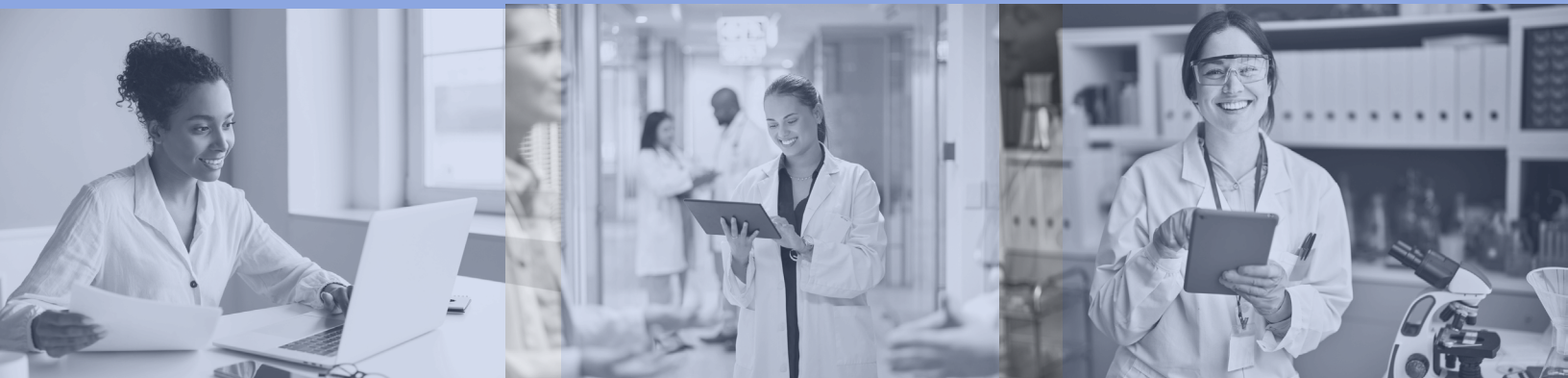
Nombre total d'inscrits en exercice sélectionnés au hasard à des fins d'audit	904	
Nombre/pourcentage d'inscrits inadmissibles à un audit (c.-à-d. changement de catégorie d'inscription, démission)	12	1,3 %
Nombre total d'inscrits en exercice admissibles à l'audit	892	
Nombre/pourcentage d'inscrits en exercice qui ont réussi l'audit	883	99 %
Nombre/pourcentage d'inscrits qui ont eu besoin de tentatives supplémentaires	27	3 %
Nombre/pourcentage d'inscrits renvoyés au comité d'assurance de la qualité	9*	1 %

**Un inscrit a renoncé à son inscription à l'OTLMO après avoir été renvoyé au CAQ.*

Évaluation des compétences

L'OTLMO maintient une réserve de cinq (5) évaluateurs d'évaluation des compétences admissibles qui remplissent les exigences annuelles liées à l'administration et à la production de rapports sur les évaluations de l'EC. Chaque évaluateur de l'EC a rempli ses exigences de formation annuelles et est resté compétent dans l'administration de cette évaluation, au besoin.

Aucune évaluation de l'EC n'a été effectuée en 2024.



Inscription

Le comité d'inscription examine les demandes, émet des ordonnances et fournit des directives concernant les demandes qui lui sont renvoyées par le registraire et directeur général ou la Commission d'appel et de révision des professions de la santé.

Le comité d'inscription élabore également des politiques et des procédures pour s'assurer que les demandes d'évaluation et d'autres questions liées à l'inscription sont traitées de manière transparente, objective, impartiale et équitable.

Le comité d'inscription a tenu trois (3) réunions ordinaires en 2024. Le comité :

A reçu des mises à jour sur :

- **Les décisions des cas du CI pour 2023**
- **Le renouvellement annuel de l'inscription 2024**
- **Les mises à jour du programme d'inscription pour 2024**
- **La tendance pour les demandes de cours de microcrédits en 2024**

A examiné et approuvé les listes de cours de recyclage mises à jour pour :

- **les sciences de laboratoire médical**
- **la cytologie**
- **la génétique**
- **les établissements**

- A examiné et approuvé cinq (5) politiques révisées dans le cadre de son examen régulier des politiques :

- **Politique 22 du CI – Droits d'inscription**

La politique a été mise à jour pour refléter les modifications des frais exigés par les demandeurs et les inscrits.

- **Politique 03 du CI – Exigences en matière de maîtrise de la langue**

La politique mise à jour a révisé et ajouté une nouvelle voie pour démontrer la maîtrise de la langue.

- **Politique 07 du CI – La phlébotomie comme spécialité**

La présente politique décrit les conditions dans lesquelles un inscrit à l'OTLMO titulaire d'un certificat d'inscription pour membre en exercice peut être autorisé à exercer la phlébotomie en tant que spécialité.

- **Politique 17 du CI – Aptitude professionnelle**

Des modifications amicales ont été apportées en fonction du calendrier d'examen régulier.

- **Politique 19 du CI – Lettre d'attestation**

Les mises à jour de la politique visaient à aligner la lettre d'attestation et les formulaires de consentement avec ceux utilisés par d'autres organismes de réglementation des technologistes de laboratoire médical.

Inscription

De plus, un sous-comité du comité d'inscription s'est réuni à six (6) reprises en 2024 pour examiner vingt-et-un (21) cas liés à la demande :

- Dans un (1) cas lié à la demande, le comité a ordonné au registraire et directeur général de délivrer un certificat d'inscription au candidat pour la spécialité demandée.
- Dans quinze (15) cas liés à la demande, le comité a ordonné au registraire et directeur général de délivrer un certificat d'inscription au candidat, assorti de conditions et de restrictions précises.
- Dans cinq (5) cas liés à la demande, le comité a ordonné au registraire et directeur général de refuser un certificat d'inscription au candidat.

Vérification annuelle de l'assurance responsabilité civile professionnelle en 2024

L'OTLMO effectue une vérification annuelle de l'ARCP dans le cadre de laquelle des inscrits choisis au hasard doivent fournir une preuve de leur couverture. Les inscrits faisant l'objet de la vérification en sont informés par courriel et par la poste. La vérification comprend des questions sur le ou les fournisseurs d'assurance de l'inscrit, le ou les numéros de police et la ou les dates d'expiration. Les inscrits ont 30 jours pour effectuer leur vérification et la soumettre à l'OTLMO. L'omission de fournir une preuve de la couverture d'ARCP ou l'omission de répondre à la vérification est considérée comme une faute professionnelle.

La vérification de l'ARCP de 2024 a démontré un taux de conformité de 99 %.



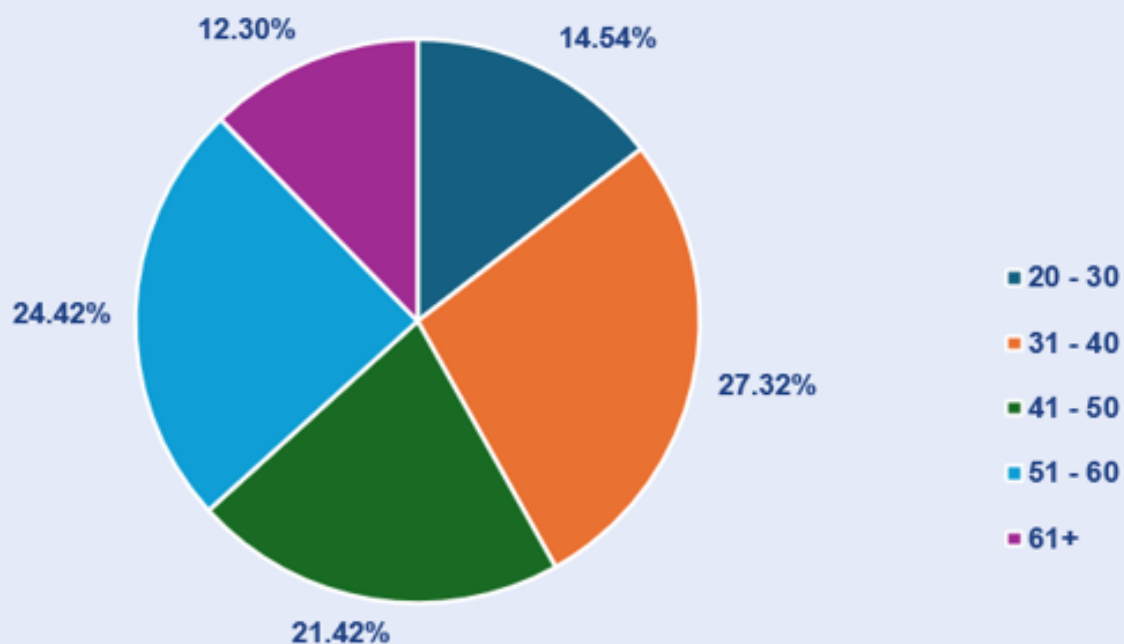
Inscription

Résumé du renouvellement annuel

	2020	2021	2022	2023	2024
Renouvelé	6732 (94.9%)	6655 (94.8%)	6628 (95.37%)	6649 (95.96%)	6676 (96.17%)
	Membre en exercice 6258	Membre en exercice 6174	Membre en exercice 6091	Membre en exercice 6058	Membre en exercice 6090
	Membre inactif 471	Membre inactif 481	Membre inactif 537	Membre inactif 591	Membre inactif 586
	en retard 97% à l'heure 3%	en retard 97% à l'heure 3%	en retard 98% à l'heure 2%	en retard 98% à l'heure 2%	en retard 97% à l'heure 3%
A démissionné	251 (3.5%)	265 (3.8%)	261 (3.76%)	217 (3.13%)	225 (3.24%)
En suspens	115 (1.6%)	98 (1.4%)	59 (0.85%)	61 (0.88%)	40 (0.58%)
Décédé(e)	3 (0.04%)	4 (0.06%)	2 (0.03%)	2 (0.03%)	1 (0.01%)
Nombre total d'avis de renouvellement	7094	7022	6950	6929	6942

Inscription

TLM en exercice par groupe d'âge



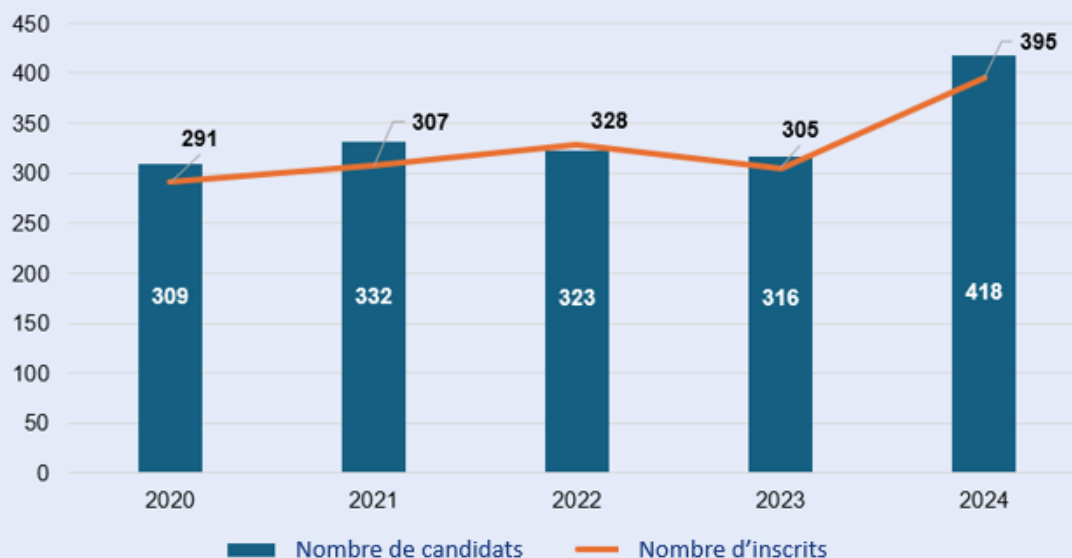
Inscription

Candidats et inscrits en 2024

Le service d'inscription veille à ce que toutes les demandes soient traitées dans un délai de 21 jours. En 2024, le délai moyen (entre la soumission complète de la demande et l'avis d'approbation) était de **8 jours**.

Nouveaux inscrits	2020	2021	2022	2023	2024
Formés au Canada	258	264	258	245	294
Formés à l'étranger	33	43	70	60	101
Total	291	307	328	305	395

Type de demande	Générale	Génétique clinique	Cytologie diagnostique	Spécialité individuelle	TOTAL
Nouveaux diplômés	218	10	9	0	237
Formés au Canada	14	2	1	7	24
Candidat à la mobilité de la main-d'œuvre	39	0	0	0	39
Formés à l'étranger	90	0	0	5	95



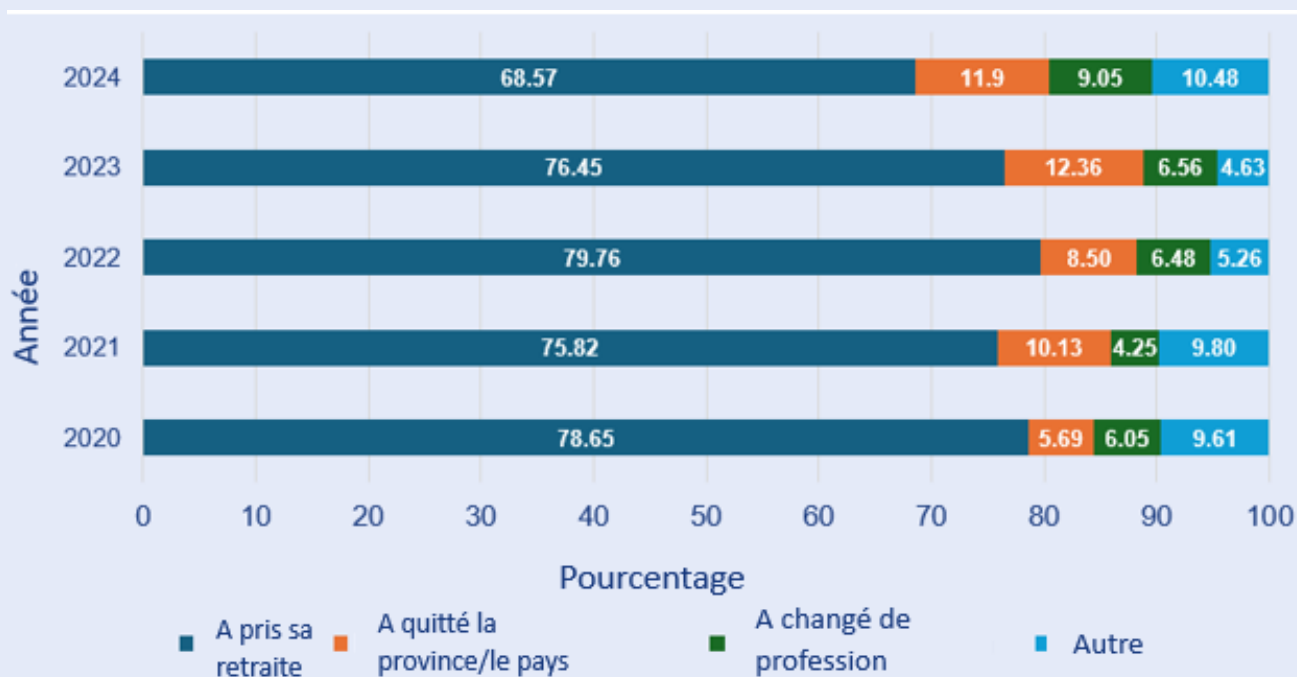
REMARQUE : Le nombre plus élevé de nouveaux inscrits en 2024 est en partie dû au traitement de certaines demandes qui ont été soumises en 2023, mais qui n'ont été terminées qu'au début de 2024.

Inscription

Résumé des démissions en 2024

Voici le nombre total de démissions terminées tout au long de 2024 et lors du renouvellement annuel de 2025 (du 1^{er} novembre au 31 décembre 2024).

Motif de démission	2020	2021	2022	2023	2024
A pris sa retraite	221	232	197	198	203
A quitté la province/le pays	16	31	21	32	25
A changé de profession	17	13	16	17	19
Autre (c.-à-d. santé, famille)	27	30	13	12	24
Total	281	306	247	259	212



Conduite professionnelle

Le comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR) examine toutes les plaintes et les rapports d'enquête relatifs à la conduite des TLM. Le comité a tenu neuf (9) réunions en 2024 et a pris les mesures suivantes :

- A reçu une orientation sur le mandat et les pouvoirs du comité en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*
- A reçu une présentation sur les points suivants :
 - Processus du comité des relations avec les patients sur la prévention des abus sexuels et le financement de la thérapie
 - Cadre de prise de décision basée sur le risque
- A conclu huit (8) affaires en exigeant que les inscrits suivent un programme de formation continue ou de remédiation précis (SCERP).
- A renvoyé deux (2) inscrits pour des examens médicaux indépendants.
- A approuvé la nomination d'un enquêteur dans vingt-et-une (21) affaires.
- A conclu cinq (5) affaires en matière de conduite avec des rappels ou sans qu'aucune autre mesure soit prise.
- A renvoyé deux (2) affaires au comité d'aptitude professionnelle
- A renvoyé une (1) affaire au comité disciplinaire

Comité d'aptitude professionnelle

Le comité d'aptitude professionnelle tient des audiences pour déterminer si un inscrit est physiquement ou mentalement incapable et détermine l'imposition d'une ordonnance appropriée. Les sous-comités d'aptitude professionnelle publient une décision et des motifs dans chaque cas qu'ils entendent. Il n'y a pas eu d'audiences du comité d'aptitude professionnelle en 2024.

Comité des relations avec les patients

Le comité des relations avec les patients planifie, met en œuvre et surveille le programme de relations avec les patients de l'OTLMO, comme l'exige la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Le programme des relations avec les patients comprend des mesures visant à prévenir l'abus sexuel des patients, des exigences en matière d'éducation pour les inscrits, des lignes directrices sur la conduite des inscrits avec les patients et la communication d'information au public. Le programme offre du financement pour la thérapie et la consultation psychologique aux patients qui allèguent avoir été victimes de violence sexuelle de la part des inscrits. En 2024, le comité :

- A reçu une orientation sur son mandat, le cadre législatif, le plan de prévention des abus sexuels de l'OTLMO, le financement de la thérapie et de la consultation psychologique, ainsi que la confidentialité et les conflits d'intérêts.
- A reçu une présentation sur les points suivants :
 - **Demande de financement de la thérapie pour les mauvais traitements d'ordre sexuel**
 - Aucune demande de thérapie ou de consultation psychologique n'a été faite en 2024.

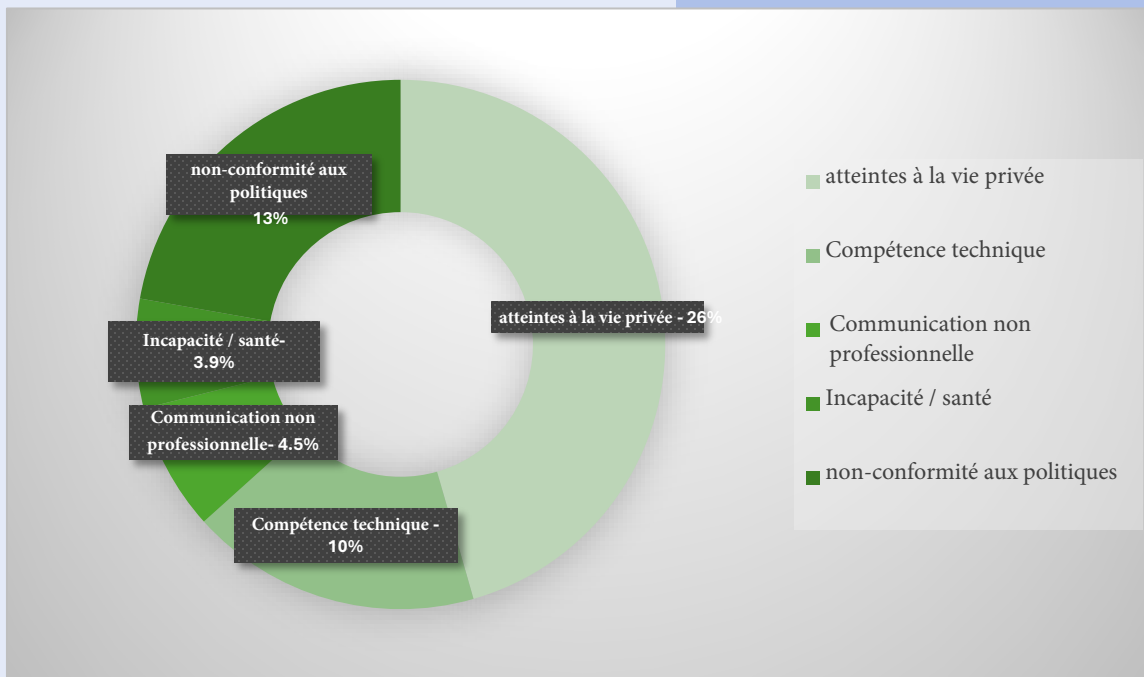
Comité disciplinaire

Le comité disciplinaire examine les allégations de faute professionnelle ou d'incompétence qui sont renvoyées pour une audience et détermine la peine à imposer. Il n'y a pas eu d'audiences du comité disciplinaire en 2024.

Conduite professionnelle

Déclarations obligatoires

Les employeurs et les établissements sont tenus de signaler à l'Ordre si l'exercice d'un TLM est restreint, suspendu ou résilié en raison d'une faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité. L'OTLMO a reçu trente-et-une (31) déclarations obligatoires provenant de vingt-cinq (25) employeurs en 2024. Parmi les problèmes recensés dans les déclarations obligatoires, on peut citer :



Plaintes non liées aux TLM

Chaque année, l'OTLMO reçoit des plaintes au sujet de praticiens et de questions qui ne relèvent pas de sa compétence. En 2024, l'OTLMO a reçu vingt-quatre (24) plaintes non liées aux TLM :

- 32 % concernaient des techniciens ou des assistants de laboratoire médical
- 31 % concernaient des laboratoires ou des centres de prélèvement d'échantillons
- 13 % étaient liés à d'autres professionnels de la santé

Conduite professionnelle

Plaintes non liées aux TLM (suite)

L'OTLMO avise ces plaignants que leurs plaintes ne relèvent pas de la compétence de l'Ordre et les dirige vers les ressources qui les aideront à déposer leur plainte. Si la plainte porte sur un laboratoire ou un centre de prélèvement d'échantillons autorisé ou sur un technicien ou un assistant travaillant dans un établissement titulaire d'un permis, le plaignant reçoit les coordonnées des laboratoires et des services de diagnostic de la Direction des laboratoires communautaires et de génétique du ministère de la Santé de l'Ontario. Si la plainte concerne un autre professionnel de la santé réglementé, le plaignant reçoit les coordonnées de l'organisme de réglementation approprié.

Remarque : Les plaintes au sujet des assistants et des techniciens de laboratoire médical portaient principalement sur la communication et la conduite non professionnelles, le consentement des patients et les erreurs dans les prélèvements d'échantillons. Les plaintes concernant les laboratoires ou les centres de prélèvement d'échantillons portaient principalement sur la propreté et la rapidité de la déclaration.



**ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE
LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES

31 décembre 2023

Rapport du vérificateur indépendant sur les états financiers sommaires

Au conseil d'administration de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario

Opinion

Les états financiers sommaires, qui comprennent le bilan sommaire au 31 décembre 2023 et l'état sommaire des résultats de l'exercice clos à cette date, ainsi que la note connexe, sont tirés des états financiers vérifiés de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (l'« Ordre ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023.

Nous sommes d'avis que les états financiers sommaires ci-joints sont un bon résumé des états financiers vérifiés, conformément aux critères décrits dans la note afférente aux états financiers sommaires.

États financiers sommaires

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les informations exigées par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers sommaires et du rapport du vérificateur s'y rapportant ne remplace donc pas la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre et du rapport du vérificateur s'y rapportant.

Les états financiers vérifiés et notre rapport à ce sujet

Nous avons exprimé une opinion de vérification non modifiée sur les états financiers vérifiés dans notre rapport daté du 27 mai 2024.

Responsabilité de la direction quant aux états financiers sommaires

La direction est responsable de la préparation des états financiers sommaires conformément aux critères décrits dans la note afférente aux états financiers sommaires.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sommaires constituent un bon résumé des états financiers vérifiés en fonction de nos procédures, qui ont été menées conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Toronto (Ontario)

Comptables professionnels agréés

27 mai 2024

Experts-comptables autorisés

Bilan sommaire

31 décembre	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 288 235	3 467 804
Investissements – à court terme	1 331 065	792 722
Charges payées d’avance et diverses créances	117 317	116 207
	4 736 617	4 376 733
Actifs à long terme		
Investissements – à long terme	1 693 633	1 873 000
Ordinateurs et équipements	171 690	105 004
	1 865 323	1 978 004
	6 601 940	6 354 737
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	428 456	409 747
Produit comptabilisé d’avance	2 131 933	2 121 430
	2 560 389	2 531 177
Passif à long terme		
Incitatif à la location reporté	26 791	39 151
	2 587 180	2 570 328
ACTIF NET		
Investissement dans les immobilisations corporelles	171 690	105 004
Fonds de fonctionnement	1 773 070	1 609 405
Fonds de thérapie contre la violence	60 000	60 000
Fonds de conduite professionnelle	250 000	250 000
Fonds de réserve	1 300 000	1 300 000
Fonds de défi stratégique	100 000	100 000

Fonds de stabilisation des honoraires	360 000	360 000
	4 014 760	3 784 409
	6 601 940	6 354 737

Des états financiers complets vérifiés sont disponibles sur demande auprès du bureau du registraire.

2

ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

État sommaire des résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 décembre	2023	2022	
	\$	\$	
Produits			
Cotisations de membre	2 303 477	2 296 077	
Revenus de placement	150 631	63 162	
Autres revenus	23 571	37 360	
	2 477 679	2 396 599	
Charges			
Services aux membres	173 861	174 406	
Conseil d'administration et comités	144 456	132 968	
Développement stratégique et projets	51 125	12 964	
Services généraux	1 731 481	1 705 199	
Amortissement	146 405	78 891	
	2 247 328	2 104 428	
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice		230 351	292 171

Note afférente aux états financiers sommaires

31 décembre 2023

1. Base de présentation

Ces états financiers sommaires ont été préparés à partir des états financiers vérifiés de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (l'« Ordre ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, sur une base qui concorde, à tous les égards importants, avec les états financiers vérifiés de l'Ordre, sauf que l'information présentée au sujet de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie et divulguée dans les notes afférentes aux états financiers vérifiés n'a pas été présentée.

Des états financiers complets vérifiés sont disponibles sur demande auprès du bureau du registraire.